

Publié le 7 juin 2026.
Dernière modification : 12 juin 2026.
www.entreprises-coloniales.fr

LA PARIGOTE, Saïgon : amicale des Parisiens

1^{re} réunion : 18 septembre 1909 (22 membres).
Suspension d'activité : 1910.

LA PARIGOTE
(*Saïgon républicain*, 3 janvier 1925, p. 3, col. 2)

Les membres anciens, nouveaux et futurs sont priés d'assister à l'assemblée Générale, qui aura lieu le mardi soir, 6 courant vers 18 heures, au Saïgon-Palace, 90, boulevard Charner.

Ordre du jour :

Renouvellement du comité.
Délégation de la Parigote auprès de la République de Montmartre.
Projet d'un monument au maréchal Gallieni.
Fêtes des Rois et du Carnaval.
Etc. Etc. Etc.

Pour le comité :
H. Baader
173, bd. Gallieni

S'y adresser pour plus amples renseignements.

La Parigote s'est enfin reconstituée.
(*Saïgon républicain*, 8 janvier 1925, p. 2, col. 4)

Dans sa réunion du mardi 6 courant, après avoir destitué l'ancien comité qui de s'était pas réuni depuis 1910, les nombreux membres présents, sous la présidence illusoire du camarade Baader, convaincus que les statuts avaient besoin d'un sérieux époussetage, et même de certains accommodages, ont décidé de se réunir tous les samedi soirs, à 21 heures au siège social (Saïgon-Palace), bd Charner, pour procéder à ce travail, article par article.

En attendant une, permanence est établie audit siège, aux heures de repas.

Pour le Comité provisoire :
H. BAADER.

LA PARIGOTE
Siège social : Saïgon-Palace, bd Charner.
(*Saïgon républicain*, 12 janvier 1925, p. 1, col. 6)

Les adhésions continuent à arriver nombreuses. Aussi les membres présents à la réunion de samedi, après avoir discuté et arrêté l'ensemble des statuts, ont décidé de se réunir le

samedi soir, 17 janvier, à 21 h.
au siège social

en assemblée générale pour procéder au vote desdits statuts et à l'élection du bureau définitif.

Pour le comité provisoire,
H. BAADER

LA PARIGOTE

Siège social : Saïgon-Palace, bd Charner.
(*Saïgon républicain*, 21 janvier 1925, p. 2, col. 6)

Samedi soir, les membres de la Parigote se réunissaient en assemblée générale au Saïgon-Palace, bd Charner.

Sur 35 membres inscrits, 30 avaient exprimé leur vote, soit par lettre, soit par leur présence. Excusons les 5 autres... la chasse... les plantations... le théâtre... un dîner trop copieux... ou tout simplement l'anémie sont tant de motifs excusables pour un pauvre Saïgonnais, fût-il parisien... Passons.

Dès l'ouverture de la réunion, le camarade Baader rappelle les débuts de la Parigote, en 1909, et qu'à la première réunion, qui eut lieu le 18 septembre, il n'y eut que 22 membres. On peut donc bien augurer de l'avenir et d'espérer voir sous peu nos 35 pionniers doubler et même quadrupler, puisque Saïgon possède, *intra muros*, au moins deux centaines de Parigots exilés.

Après lecture des lettres des cambroussards s'excusant de ne pouvoir venir, on passe au vote des statuts, dont voici, après quelques additions, la teneur adoptée à l'unanimité des membres présents.

Statuts

But de la Société. — Resserer les liens entre les originaires de Paris et de sa banlieue, résidents en Indochine ;

Venir en aide moralement ou autrement aux sociétaires traversant une mauvaise passe ;

Assurer le souvenir de ceux qui sont tombés en Indochine.

Siège social. — Il est fixé momentanément au Saïgon-Palace, bd Charner. 90.

Composition. — La Société comprend :

1° Les membres actifs, dont le devoir est d'assister aux réunions.

2° Les membres honoraires, qui tout en restant chez eux, s'intéressent moralement et pécuniairement à la bonne marche de la Société.

Tous ces membres devront être originaires de Paris ou de sa banlieue, et seront éligibles.

3° Les membres donateurs, qui, tout en n'étant pas natifs de la capitale, y ont suffisamment d'attaches pour justifier leur présence à nos réunions.

Adhésions et cotisations.— Les adhésions sont fixées à une piastre.

Les cotisations pour les membres actifs sont fixées à cinquante cents par mois. Les cotisations des membres honoraires sont fixées à douze piastres par an.

Les cotisations des membres donateurs sont fixées à un minimum de vingt cinq piastres par an.

Administration. — La Société est administrée par un comité comprenant ;

Le Président élu par l'assemblée générale ;

Et six membres également élus par l'A.G. et parmi lesquels sont choisis le secrétaire et le trésorier ainsi que le vice-président.

Ces trois membres, joints au président, formeront le bureau, chargé d'expédier les affaires courantes.

Ce bureau se réunira chaque semaine.

Il devra rendre compte au Comité qui se réunira au moins une fois par mois, de ses travaux et des décisions prises. Le Comité statuera, et en cas de désaccord, pourra provoquer une assemblée extraordinaire.

Il sera adjoint au Comité une commission de Cerbères, ainsi constituée :

1° Un garde républicain municipal, chargé de veiller à la bonne tenue des réunions.

2° Un gardien de la paix, chargé de réfréner les propos subversifs entre les membres.

3° Un garde-champêtre, chargé d'empêcher chacun de jeter des pierres dans le jardin de son voisin.

4° Un employé d'octroi, chargé de prélever les droits d'octroi, sur les personnes étrangères à la société qui s'immisceraient dans nos réunions.

5° Enfin, il sera nommé aux fêtes et banquets un pompier de service.

Assemblées générales. — Au début de chaque année, les membres de la Société se réuniront en A. G. pour entendre les rapports des président, secrétaire, trésorier et cerbères sur le fonctionnement de la Société durant l'année écoulée. Ils procéderont au renouvellement du Président du Comité et des Cerbères.

Ils discuteront ensuite les grandes lignes du programme de la nouvelle année dont le nouveau Comité devra s'inspirer pour ses travaux. Les idées et propositions que les membres seraient désireux d'y voir discuter devront être parvenues à l'ancien Comité durant le mois qui précèdera l'assemblée, afin de pouvoir les faire figurer à l'ordre du jour.

Radiation: Le titre de membre de la Société se perd par :

1° — Le décès de l'intéressé.

2° — Sa démission.

3° — Le non-paiement de ses cotisations.

4° — Sa radiation pour motif grave,

après enquête et rapport des Cerbères, et vote de l'assemblée générale.

Fêtes et banquets. — Des fêtes, sorties et banquets seront organisés suivant les circonstances par les soins du Comité qui s'adjoindra, à cet effet, les personnalités de la Société qui lui paraîtront les plus compétentes.

Les présents statuts ne pourront être révisés qu'en assemblée générale ou extraordinaire.

L'assemblée passe ensuite à l'élection du comité. À ce moment, le camarade Bourcier ¹ demande la parole pour combattre sa candidature au fauteuil de la présidence.

Sans trop insister sur la nullité du vote à cause de l'écorchure de son nom, sur les bulletins sur lesquels le C a été remplacé par un S et où il trouve une preuve qu'il n'est pour rien dans ce choix, il continua dans une improvisation pleine de verve et d'humour, ô, bien parisien, celui-là, à rechercher les causes qui devaient, au contraire, faire écarter sa personnalité d'un si grand honneur.

Très étonné tout d'abord de se voir candidat à ce poste, il crut en découvrir la raison non dans le zèle et le dévouement dont il aurait fait preuve mais dans ce fait que le camarade Baader lui ayant soufflé le fauteuil 47 au théâtre, lors du dernier renouvellement des abonnés, devait chercher une compensation en le poussant dans le fauteuil n° 1 de la Parigote.

¹ Auguste Adam Bourcier (1874-1937) : ingénieur des [Arts et Métiers](#), directeur à Saïgon de la [Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine](#).

Continuant sa critique, il objecta qu'il n'était que banlieusard né à Maisons-Laffitte, qu'il allait, en outre, rentrer bientôt dans ce cher Paris, bien incertain de savoir s'il pourrait encore l'habiter, puisque les lois l'ont condamné à louer la maison qu'il possède à Auteuil à perpétuité à des moratoriés. Il dénonce aussi bien d'autres choses encore...

Mais toutes ses raisons sont trop spirituellement décrites pour faire modifier le choix des membres présents, et c'est par 29 voix sur les 30 votants que l'ami Bourcier est élu président de la Parigote.

Les autres membres du comité sont :

Vice-président : A. Baader 29 voix. Élu.

Secrétaire : A. Durand 9 Élu.

Trésorier : C. Fey 29 voix. Élu.

Adjoints :

R. Lauront 29 voix. Élu.

J. Sauvatre 28 voix. Élu.

H. Schmitz 27 voix. Élu.

Venaient ensuite :

Mercier 4 voix.

Alary 3 voix.

Michaud 2 voix.

Le nouveau comité décide aussitôt de se réunir après les fêtes du Têt, soit le jeudi 29 janvier et prie tous les membres d'assister à cette réunion où d'importantes questions devront être résolues : cartes, insignes, paiement des cotisations, impression des statuts, programme du comité pour 1925, etc., etc.

Enfin, à 23 heures 45, l'assemblée est levée, non sans avoir adressé à la Presse ses remerciements pour l'aide gracieusement apportée à la reconstitution de la Parigote, qui, cette fois, est bien décidée à ne pas se laisser mourir.

Pour le Comité :

Le Président :

BOURCIER.

Banquet d'adieu de la « Parigote »
AUX CAMARADES PARISIENS DE LA TROUPE THÉÂTRALE
(*Saïgon républicain*, 5 mars 1925, p. 2, col. 6)

Les Parisiens de Saïgon et de sa banlieue se sont réunis mardi soir, à la Rotonde, pour offrir un dîner d'adieu à leurs camarades de la troupe théâtrale à la veille de leur départ pour France.

Malgré la soirée de la Philharmonique qui avait lieu en même temps, 38 convives se pressaient dans les salons de la Rotonde.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner durant tout le repas, et les anciens airs de Montmartre ont réveillé les souvenirs des vieux Parisiens dont certains n'ont pas vu la chère capitale depuis de bien longues années.

Au champagne, après un court laïus de notre camarade Faber qui amusa tout le monde par ses expressions du meilleur cru — celui de la Butte — le président, notre camarade Bourcier, prit la parole. Après un mot aimable pour les dames qui assistaient à ces premières agapes familiales, il fit allusion à la situation florissante du groupement qui vient de recueillir sa 54^e adhésion. Il remercie les camarades Baader et Neumann

²d'avoir, par leur initiative, contribué à ce succès, sans oublier la Presse dont le concours nous fut si précieux.

Après une amusante définition de la Parigote, le Président ajouta :

« Eh bien ce soir, mes chers amis, nous avons le bonheur de posséder parmi nous la femme qui incarne le mieux à travers le charme si prenant de la Parisienne : la grâce mutine, espiègle de la Parigote et dont la malice pétille à tout instant dans son regard si jeune.

J'ai nommé — vous l'avez déjà tous reconnue — notre chère étoile d'opérette, M^{me} Marie Stella.

Vous avez été. Madame, charmante compatriote, dans tous vos rôles pendant votre trop court séjour parmi nous, depuis *Bettina* de la *Mascotte* jusqu'à *Marion* des *Saltimbanques*, l'artiste incomparable à la voix si pure qui nous a tous séduits et conquis par son grand talent.

Et puis au lendemain de votre si beau triomphe dans la *Veuve Joyeuse*, après avoir abandonné les plus beaux costumes, nous vous avons vue, avec une simplicité charmante, faire sauter les crêpes au mardi Gras.

Et en nous rappelant nos femmes et nos sœurs et les scènes du cadre familial parisien, nous vous en avons aimé davantage.

Enfin nous nous souvenons que vous avez été malade si longtemps.

Et vous savez, Madame, comme Paris se ressent de toute injustice, lorsqu'il ne peut se révolter contre elle, à commencer par les infortunes du sort comme la maladie. À tel point qu'il est de tradition aujourd'hui pour tout nouveau chef de l'État, s'il veut toucher le cœur de Paris, que sa première visite soit pour ses déshérités. ses malades anonymes des hôpitaux.

C'est vous dire comme nous avons ressenti, nous qui vous connaissions, votre longue maladie et comme nous vous avons vue avec joie revenir à la santé.

Aussi, je suis certain d'être l'interprète fidèle des sentiments de tous nos amis en vous assurant, Madame, que vous avez su conquérir non seulement notre admiration sans bornes mais également notre cordiale affection.

Je vous convie, mes chers amis, à boire au rétablissement complet de la santé et à l'heureux voyage de retour en France de notre chère Parisienne Marie Stella qui laissera parmi nous un souvenir inoubliable. »

Ces paroles furent saluées par une ovation à l'adresse de la gracieuse artiste et un triple ban.

Après un mot d'adieu aux autres artistes parisiens, Bucy, Delhéry et Braccols, le Président leva son verre à la santé florissante de la Parigote qui, si elle a connu les fluctuations de la fortune autrefois, émerge à nouveau et vogue maintenant vers l'avenir comme le vaisseau des navigateurs de Lutèce sous les heureux auspices de sa belle devise « Fluctuat nec mergitur ».

Vive Paris !

Vive la Parigote !

AVIS

Rendez-vous au départ du « Porthos » pour un dernier adieu à nos Camarades.
Un avis fera connaître ultérieurement la date de l'assemblée générale.

La Parigote

² Joseph Neumann (1885-1940), instituteur, collaborateur de l'*Opinion*, puis directeur de la *Presse indochinoise*. Voir [encadré](#).

(*Saïgon républicain*, 11 mars 1925, p. 2, col. 3)

Le Comité de la Parigote, s'est réuni mardi soir, 10 courant, au nouveau siège social, Café de la Rotonde, où, à la suite de la parfaite organisation du banquet du 3 mars par MM Walthausen et Ramolfo, notre sympathique camarade parisien, il a décidé de transporter ses pénates.

À cette réunion, le Président donne lecture de la lettre suivante que M^{me} Mary Stella, notre sympathique artiste parisienne, lui remit à bord du *Porthos* après qu'une délégation de nos camarades venait de lui offrir, en gracieux hommage, une gerbe de fleurs enrubannée aux couleurs de notre cher Paris :

Saïgon, le 8 mars 1925

Monsieur le Président,

« Avant de quitter ce joli pays dont je garde un souvenir charmant, je tiens à vous dire combien je fus touchée de l'accueil si cordial que m'ont fait les Saïgonnais et particulièrement mes compatriotes, les Parisiens et aussi avec quelle douce émotion j'ai écouté votre charmant discours du 3 mars à ce banquet où je fus reçue si aimablement.

.....

Je pars en regrettant dans votre personne, M. le président, tous les camarades qui m'ont fêtée. Dites-leur bien que la petite Cigale parisienne garde le plus touchant souvenir de vous tous et vous conserve sa fraternelle amitié ».

« Mary Stella »

Cette lecture est saluée de chaleureux applaudissements à l'adresse de notre compatriote voguant maintenant vers la France.

À l'occasion de ce départ, il est venu à notre connaissance qu'une injustice a été commise à l'égard de nos camarades parisiens de la troupe théâtrale en leur refusant le paiement de leur voyage de retour de Marseille à Paris. Toutefois, le Comité, avant de faire toutes démarches à ce sujet, sollicite des membres de notre Amicale les renseignements suivants :

Existe-t-il, à leur connaissance, un seul cas où l'Administration ou une entreprise commerciale ou industrielle ayant passé un contrat à Paris avec un agent domicilié à Paris, ait refusé, à l'expiration du contrat loyalement exécuté, de lui payer les frais de voyage de retour de Marseille, à Paris ainsi que les frais de transport de ses bagages (en la circonstance ceux-ci contiennent en fait les instruments de travail des intéressés et en l'espèce leurs costumes).

Le Comité leur demande de fournir d'urgence tous les renseignements possibles susceptibles de faire obtenir satisfaction à nos compatriotes qui semblent, de prime abord, avoir été victimes soit de la cupidité d'intermédiaires, soit d'une erreur qui leur est d'autant plus préjudiciable qu'ils n'ont eu aucune part de bénéfices sur la subvention votée par la commission municipale pour la saison théâtrale.

La Parigote

(*Saïgon républicain*, 14 mars 1925, p. 2, col. 2)

Jeudi soir, les membres de la Parigote se sont réunis au Saïgon Palace où; en l'absence du Président, le camarade Bourcier retenu à Dalat par sa villégiature, la séance fut présidée par le camarade Baader.

Il y fut confirmé que le premier banquet aurait lieu le mardi soir trois mars. Après l'examen des propositions de divers hôteliers, il fut décidé que ce fameux banquet se ferait dans les salons de la Rotonde.

La cotisation est fixée à six piastres pour les messieurs, et à cinq piastres pour les dames, car celle-ci sont tout spécialement invitées. Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Rotonde, où l'on reçoit dès à présent les adhésions.

Le Comité.

« La Parigote »
(*Saïgon républicain*, 4 mai 1925, p. 3, col. 1)

Le Comité rappelle aux membres désireux de s'inscrire pour le dîner mensuel, suivi d'une réunion amicale, qu'il aura lieu mercredi 6 mai, au Café de la Rotonde, à 20 h. Prix ordinaire des repas.

Le Comité.

« La Parigote »
(*Saïgon républicain*, 9 juin 1925, p. 3, col. 4)

Samedi soir, 6 juin, le dîner mensuel des Parisiens avait réuni de nombreux convives parmi lesquels plusieurs de nos charmantes compatriotes, M^{mes} Monribot, Benoit, Herbert, avaient tenu à rehausser de leur présence cette soirée. C'était, en effet, le dernier dîner auquel devait assister notre sympathique président, le camarade Bourcier rentrant en France par le *Chantilly*. L'entrain, l'esprit, la plus franche cordialité ne cessèrent de régner durant le repas.

Au champagne, le camarade Baader présenta les adieux de tous à leur président. Montrant tout d'abord le travailleur que nous avons mis, malgré sa résistance, à notre tête pour le bon départ et qui représentait aussi, pour nous, l'union étroite de Paris et de sa banlieue, d'où il était parti pour venir enfin se réfugier à *Parname*, il nous fit voir, dût la modestie de notre camarade s'en trouver froissée, le long chemin parcouru dans l'intervalle : 35 ans de carrière industrielle depuis ses débuts comme ouvrier aux Usines du Creusot ; 3 ans au Creusot, 2 en Angleterre et autant en Allemagne ; ingénieur à l'Exposition de 1900 à Paris ; 3 ans au Secteur de la Place Clichy — à Batignolles cette fois qu'il quitte pour... Phnom-Penh en 1903.

Plus de vingt ans de carrière coloniale à la Cie des Eaux et d'Electricité depuis qu'il en prit la direction au Cambodge où il resta 16 ans. En 1919, notre camarade démissionne et quitte l'Indochine « définitivement ». Rentré à Paris, il se retrouve, comme par hasard, directeur p. i. de la Compagnie ;

Membre de la commission centrale d'expertises du ministère des régions libérées, il est chargé, à ce titre, de l'expertise des dommages de Guerre aux secteurs de Reims, de la Montagne de Reims et de Château-Thierry.

Enfin, appelé pour la troisième fois à la Compagnie des Eaux, il se voit confier, en 1922, la direction à Saïgon au moment où la Compagnie avait à lutter contre les pannes et le flot de réclamations qui surgissait, mais notre ami sut, en peu de temps, remonter le courant. Et comment !

Avec un tel pilote, la galère de la Parigote a pu aussi remonter le courant contre les difficultés rencontrées au début et, confiante dans sa destinée, elle a tendance aujourd'hui à se laisser aller au fil de l'eau.

Mais notre président, pour nous tenir en haleine, s'occupera de nous, continuera, avec la méthode qui préside à tous ses travaux, à nous adresser les photos, les coupures, bref tout ce qui peut nous intéresser sur Paris et augmenter notre collection

et puis il recherchera aussi les fameux bigophones tant attendus. Seule sa verve souriante et ironique nous manquera .

Puis ce fut son tour. En quelques mots, il remercia tous les camarades et aussi ceux qui attirés par la mer, la montagne ou... les plantations, s'étaient excusés. Il nous assura de son entier dévouement... même si le nouveau Comité ne maintient pas pendant la durée de la mission sa solde coloniale de président faute de fonds, les encaissements des cotisations étant en retard.

Enfin, à 23 heures, l'assemblée générale est ouverte aux sons harmonieux de la « Savoyarde »... ou plutôt de la cloche fêlée maniée avec maestria par l'artiste Neumann, souvenir de la saison théâtrale, et on passe sous l'objectif scrutateur du camarade Laurent à l'élection du nouveau comité.

Sur 30 votes exprimés, 29 furent retenus. Sont élus : les camarades Paillet, Baader, Delhéry, Durand, Laurent, Neumann, Paullussen.

Après avoir discuté les diverses propositions concernant les futures sorties de la Parigote, le camarade Delhéry nous montre sa dernière œuvre, charmante poésie locale. Et l'on se sépare à 25 h. 30 (?) en se donnant rendez-vous au *Chantilly*,

« La Parigote »

Amicale des Parisiens d'Indochine
(*Saïgon républicain*, 1^{er} mars 1926, p. 2, col. 3)

Les membres de la « Parigote » sont priés d'assister à la réunion au départ des camarades M^{me} et M. Courault, sur le *Camranh*, le mardi 2 mars, après-midi, ainsi qu'à la réunion du jeudi 4 mars, à 21 heures, au siège social, pour l'organisation du programme de la soirée du 20 mars.

Société

La Parigote
Mardi-Gras n'est plus
(*Saïgon républicain*, 23 février 1928, p. 6, col. 4)

En effet, la « Parigote » l'a enterré dans la nuit de mardi à mercredi, d'originale façon. Avant la disparition définitive des pavillons de la foire de Saïgon, elle a voulu fêter joyeusement la fête des crêpes (rien de celles des plantations, vous pouvez le croire) en se régaland de ce délicieux dessert parisien, dans l'ex-pavillon du Cambodge.

Cette petite fête impromptue, organisée en 48 heures, fut en tous points des plus réussies, et le Mumm de la maison Optorg, ne contribua pas peu à délier les langues et les souvenirs. Les chants des caveaux de Montmartre et du Quartier Latin alternèrent avec les plus modernes java.

Et c'est au milieu du plus endiablé entrain que la présidence pour l'année 1928 fut confiée au camarade Cavillon, en remplacement du camarade Baader, en instance de départ par le *Sphinx* (comme quoi tout arrive...) Puis, Carnaval 1^{er} s'étant dégonflé (pourquoi mercredi te faut-il descendre ..) bruits et lumières s'éteignirent, et les frondaisons du Jardin de la Ville reprirent leur paisible sérénité à peine troublée par la démarche somnolente du « Passant qui passe »

N.B. : Le Comité tient à remercier tout spécialement non seulement les camarades qui sont venus sans avoir reçu leur convocation, mais encore la municipalité qui a bien

voulu permettre ce nocturne réveil de la Foire, ainsi qu'aux électriciens qui installèrent les lumières en quelques heures, à la Philharmonie et à Bibendum pour leur matériel. Enfin à la Presse toujours si accueillante à nos communiqués.

Pour copie conforme.
M. Baader.

La Parigote
(*Saïgon républicain*, 19 mars 1928, p. 1, col. 6)
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 mars 1928, p. 5, col. 2)

Il est rappelé aux membres de la Parigote que, ce soir lundi 13 mars, à 21 heures, à l'Hôtel de la Rotonde, un vin d'honneur sera offert à M. Bander, président, avant son départ pour le pays natal.

La Parigote
A FÊTÉ LE DÉPART
DE SON PRÉSIDENT
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 mars 1928, p. 2, col. 7)

La Rotonde a rarement vu assemblée de blagueurs semblable à celle qui se réunit hier soir pour fêter le départ de M. Baader, président et fondateur de la Parigote.

Les natifs de Paname étaient au nombre d'une quinzaine et ce ne fut que quolibets et lazzis.

On sabla le champagne tout en souhaitant à M. Baader (alias le Passant qui passe) un bon séjour sur les Boulevards.

Amicale Parisienne
(dite la Parigote)
(*Saïgon républicain*, 7 mai 1928, p. 6, col. 1)

Un comité provisoire s'est constitué pour faire appel à tous les Parisiens et Parisiennes résidant en Cochinchine, afin de se grouper en une amicale

Tous les camarades sont invités à venir à la réunion qui aura lieu mardi 5 mai, à 21 heures, dans la salle de l'Hôtel du Casino, boulevard Bonard

Le Comité.

« L'Amicale parisienne »
(*Saïgon républicain*, 17 mai 1928, p. 6, col. 2)
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 mai 1928, p. 5, col. 6)

Les Parisiens ont décidé de se grouper en une société de secours mutuels.

Il se sont donné pour but de se soutenir moralement et matériellement dans les heures difficiles que chacun d'eux peut avoir à traverser dans la colonie. Ils ont aussi l'intention de créer à Paris un bureau pouvant renseigner sur la vie en Indochine les Parisiens voulant venir travailler à la colonie.

Tous les Parisiens sont appelés à faire partie de « l'Amicale Parisienne ». qui, à côté de son effort d'entraide, aura à cœur de conserver les traditions parisiennes de gaieté spirituelle et fera revivre en réunions le souvenir de la chère, de la grande ville aimée, dont l'éclat rayonne à travers le monde.

« L'Amicale parisienne »
(*Saïgon républicain*, 29 mai 1928, p. 6, col. 5)

C'est ce soir, à la Philharmonique, à neuf heures, qu'aura lieu la réunion constitutive de l'Amicale parisienne-

Les Parisiens de Paris et de la banlieue sont tous cordialement invités à cette réunion. Ils se doivent de collaborer à la formation et à l'activité d'un groupement dont l'utilité se fait sentir un peu plus chaque jour.

Chronique de Saïgon

« L'Amicale Parisienne »
(*L'Écho annamite*, 25 juin 1928)
(*Saïgon républicain*, 26 juin 1928, p. 1, col. 5)

C'est demain mardi à neuf heures du soir à la « Philharmonique » qu'aura lieu la réunion constitutive de l'Amicale Parisienne.

À l'ordre du jour, l'adoption des statuts et la nomination d'un comité définitif.

Nous faisons appel à tous nos camarades originaires de Paris et de l'Île-de-France.

Le présent avis tient lieu de convocation.

(Communiqué)

Ceux qui reviennent
(*La Dépêche d'Indochine*, 26 novembre 1928, p. 2, col. 3)

Le *Chenonceaux* a ramené à Saïgon quelques vieux Cochinchinois, très estimés de tous.

.....
M. et M^{me} Baader, entrepreneur, animateur de la Parigote qui, avec lui, connaîtra la prospérité d'antan

.....

Les obsèques de M. [Marcel] Reboul
[déménageur de la [maison Bourguet](#)]
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 novembre 1928, p. 6, col. 7)

.....
Parmi les nombreuses couronnes offertes par les parents et amis du défunt, nous avons remarqué celles des Anciens Soldats et Marins, du Cercle sportif, et de l'Amicale parisienne.

.....

Le banquet de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 17 décembre 1928, p. 5, col. 1)

Samedi soir, à l'**Ermitage**, a eu lieu le premier banquet de l'Amicale parisienne avec un grand succès, puisqu'il réunissait la presque totalité de ses membres. Après le dîner remarquable servi par la maison Messner, le président retraça le but et les efforts de la jeune amicale. Puis l'on dansa fort tard et l'on se sépara en emportant le souvenir d'une charmante réunion.

Avis de décès
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 mars 1929, p. 7, col. 3)
(*Saïgon républicain*, 5 mars 1929, p. 6, col. 3)

L'Amicale parisienne prie ses membres ainsi que tous les Parisiens de Saïgon de bien vouloir assister aux obsèques de leur regretté camarade et trésorier

Jean ATON,
ancien élève de l'[École polytechnique](#),
ingénieur des Ponts et Chaussées,
chef de la division des travaux du port,
décédé le 5 mars, à l'âge de 29 ans.
La levée du corps aura lieu le 6 mars, à 7 heures précises, à l'hôpital Grall.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 mars 1929, p. 8, col. 6)

Le Comité de l'Amicale parisienne rappelle à ses membres que l'assemblée générale aura lieu ce soir mardi, au [café de la Terrasse](#), boulevard Charner, à vingt-et-une heures précises.

La présence de tous les membres est indispensable.

La Parigote
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mai 1929, p. 8, col. 5)

Les anciens membres de la Parigote sont priés d'assister à la soirée donnée par l'Amicale Parisienne, samedi 1^{er} juin, à dix heures du soir, dans les salons de la Philharmonique.

À minuit, dîner froid au champagne à deux piastres par tête.
Se faire inscrire.

H. BAADER.

LE BAL ET LE SOUPER

de l'Amicale parisienne auront lieu samedi
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mai 1929, p. 7, col. 5)

C'est samedi prochain, 1^{er} juin, qu'aura lieu le bal suivi de souper que l'Amicale parisienne donne à ses membres pour les rapprocher et pour que les liens de solidarité, déjà étroits entre les sociétaires, se raffermissent encore.

Le bal aura lieu à la Philharmonique et sera ouvert à dix heures. Un orchestre excellent, un souper remarquablement organisé (où se verront les frites parisiennes !) feront passer aux danseurs une excellente soirée.

Tous les sociétaires sont conviés à prendre part à cette réunion qui ne peut manquer d'avoir un bel éclat (prix du souper : 2 piastres).

Le bal de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 mai 1929, p. 2, col. 7)

Le comité de l'Amicale parisienne a, jusqu'à présent, enregistré l'adhésion à peu près totale de tous les membres de l'Association et la fête promet d'être tout à fait réussie.

Le comité rappelle que le bal de l'Amicale parisienne est réservé exclusivement aux Parisiens faisant ou non partie du groupe. Il leur suffira d'en marquer le désir à M. Faurillon, à la Société d'électricité.

La soirée aura lieu à la Philharmonique samedi 1^{er} juin, à 10 heures.

Tenue de ville

La soirée des Parigots à la Philharmonique
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 juin 1929)

Les Parisiens, qui ont toujours eu tant de mal à se réunir en Amicale. ont fait un petit effort, et samedi dernier ou en comptait plus d'une centaine dans les salons de la Philharmonique.

Un était entre originaires du « village »; point d'invités, car la soirée était une réunion d'essai. Il fallait prendre contact, s'étudier, se connaître, et ces choses-là se font dans l'intimité.

Il y eut des alternatives de danse et de chant, car quelques bonnes volontés avaient organisé des « numéros » qui ne furent pas mal du tout.

Vers 11 heures, le sympathique Baader, ex-président de la « Parigote », fit son adieu — comme président sortant — en vers fort joliment tournés dont certains passages émurent plus d'un assistant, car ils évoquaient le vieux Paname lointain et les types de la rue...

Baader fut longuement applaudi, et les danses reprirent.

À 1 heure du matin, les tables du souper furent envahies et les mâchoires firent bonne besogne.

Et encore, et toujours la danse.

Ce fut une bonne petite soirée très agréable qui permet d'augurer un bel avenir à l'Amicale des gars de Paname.

M. R.

Amicale parisienne.

(*La Dépêche d'Indochine*, 5 août 1929, p. 8, col. 3)

Nous apprenons que M. Krautheimer, gouverneur de la Cochinchine, ayant récemment accepté, en sa qualité de Parisien, la présidence d'honneur de l'Amicale parisienne, sera reçu, par les membres de cette société, mercredi 14 août courant, à vingt-une heures trente, dans la salle des fêtes de la Société philharmonique.

Conformément au désir exprimé par le gouverneur, cette soirée n'aura, aucunement, le caractère d'une réception officielle, mais, essentiellement, celui d'une réunion toute amicale et intime, entre Parisiens.

Les sociétaires de l'Amicale parisienne sont instamment priés de prendre tous part, avec leurs familles, à cette réunion. On dansera.

(Tenue de ville. — Buffet gratuit. — Jazz parisien).

La Soirée de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 août 1929, p. 5, col. 1-2)

Mercredi soir, à 21 h. 30, les Parisiens membres de l'amicale se réunissaient joyeusement dans la salle de la Philharmonique avec l'idée bien arrêtée de ne pas s'ennuyer.

Ils avaient fait un gros effort, car, chose inouïe, on comptait 150 personnes présentes (cent-quarante-neuf exactement). Seuls n'étaient pas là ceux qui, pour une raison quelconque, étaient absents de Saïgon.

Les Parisiens — non pas seulement ceux de Cochinchine, mais tous — passent pour être toujours en retard ; cependant, avant-hier soir, beaucoup d'entre eux étaient là à 8 h. 45 pour 9 h. 30.

M. Krautheimer, président d'honneur de l'Amicale, arriva de bonne heure, reçu par MM. Neumann, président, et Charbonnier, vice-président.

Parmi les assistants, nous avons pu noter : M^{me} Neumann ; M^{me} Charbonnier ; M. Alinot et sa famille ; M. Peyric³ ; M. et M^{me} Cocogne ; M^{me} et M. Semprez [Sûreté] ; M. et M^{me} Pons ; M. et M^{me} Baader ; M. et M^{me} Carpentier ; M. et M^{me} Beauregard ; M. et M^{me} Mont ; M. et M^{me} Fourioux ; M^{me} Lesot ; MM. Allary et Alary ; Tillet ; François ; Leday ; Bertin ; Herbert ; Leclerc ; M. et M^{me} Bonnet ; M. et M^{me} Etelin et leurs enfants ; M. et M^{me} Mourey père et fils ; M^{me} Macaire ; MM. Pallie, Aspar, Monnier, Jammes, Namont, etc., etc.

Neumann voulut faire un speech au « camarade Krautheimer ». mais celui-ci lui recommanda bien de n'employer sous aucun prétexte la formule « M. le gouverneur », sans quoi il s'attirerait les plus sévères représailles. Neumann s'exécuta ; mais instinctivement, la phrase interdite revenait à ses lèvres, malgré les réprimandes successives du président d'honneur, ce qui souleva les rires de la salle. La soirée s'annonçait bien. Enfin, le petit discours put être dit. Le voici :

Monsieur le gouverneur,
Mes chers amis,

On est accoutumé, en telles circonstances, d'annoncer qu'on ne fera point de discours, je ne manquerai pas à cette habitude. D'ailleurs, le caractère tout intime de notre fête, et la simplicité que nous voulons y garder, exclut l'intention de grands efforts d'éloquence.

³ Léon Peyric : pasteur (Krautheimer étant protestant).

Mais il convient de saluer M. le gouverneur qui, ce soir, a bien voulu être des nôtres. De le saluer comme gouverneur de la Cochinchine, d'abord, mais aussi, mais surtout, comme Parisien.

Car ce nous fut une grande joie d'apprendre que le gouverneur de la Cochinchine était un Parisien, un vrai Né à Plaisance, dans le quatorzième. Vous voyez ? Avenue du Maine, grouillante rue de la Gaieté, calme rue de l'Ouest, patelin bien parisien. On y voit encore les maraîchers du Val Girard, le Vaugirard d'aujourd'hui. Ils cultivent encore, en bordure de leurs maisons basses, des petits bouts de plates-bandes où poussent le légume, l'escarole, le petit pois.

C'est ça, Paris. Paris, dont chaque coin de rue est un morceau du passé, un morceau d'histoire ; notre Paris, où, d'entre chaque pavé, se lève un souvenir ou héroïque, ou tendre ou gouailleur.

Notre Paris qui n'est point celui que tout le monde connaît, celui de la fête ; nous sommes, nous, mes amis, nous tous, du Paris qui pense, qui travaille, qui rit, qui meurt, s'il le faut !

Peuple admirable, en vérité. Toujours égal à lui-même en son épopée, portant loin dans son cœur le culte du grand, du généreux, ferme dans son esprit, cet impitoyable bon sens d'où naît sa blague !

Mais surtout peuple libre, tenant furieusement à son indépendance, et dressé tout d'abord contre qui voudra l'asservir, impossible à retenir, à enchaîner.

Rêvons, un peu, à ce Paris, si aimé, et si lointain, aux plaisirs qu'il nous donna, aux humbles et si précieux plaisirs de chaque jour, de la rue, du café, que sais-je encore ! et aussi aux grandes fêtes du cœur et de l'esprit qu'on y célèbre sans cesse. Songeons à ce décor magnifique dont les tableaux divers passent sans cesse devant nos yeux.

*
* * *

Nous les ferons revivre, n'est-ce pas, au sein de cette amicale, préparée par nos anciens, et qui, enfin consolidée, affermie, part vaillamment pour les destinées qu'elle s'est marquée !

Amicale de Parisiens, décidés à s'entraider en ce pays où nos efforts peuvent quelquefois être récompensés mais où tant de déceptions peuvent aussi nous frapper.

À s'entr'aider matériellement, en toutes circonstances; à s'entr'aider moralement, par la compréhension mutuelle de Parisiens, venus du même coin splendide, élevé sous le ciel qui rayonne sur la Seine, fleuve de gloire, décidés aussi à oublier tout ennui, en des réunions comme celle de ce soir.

M. le gouverneur, oubliez les hautes préoccupations, du noble emploi que vous assumez, mes amis, oubliez votre travail, et vos soucis ; soyons ici des Parisiens joyeux et libres. Levant haut notre verre à Paris, aux Parisiens, à l'Amicale parisienne, rions du large rire du peuple de Paris. »

Et chacun d'applaudir à tour de bras!

M. Krautheimer répondit très simplement et parla du vieux Paris ; il déroula des souvenirs de son enfance, lorsque les gosses jouaient sur les « fortifs », ce qu'ils ne peuvent plus faire, maintenant qu'une pioche barbare a démoli cette muraille stratégique pourtant bien utile aux enfants, aux va-nu-pieds et... aux amoureux.

Puis des accessoires de cotillon furent distribués : chapeaux de papier, saxos de carton, serpentins, boules, et le chahut commença avec la danse. L'orchestre, dissimulé dans la verdure, faisait rage. Un peu plus tard, afin de laisser respirer danseurs et musiciens, un film fut projeté, qui arracha des « oh » et des « ah » admiratifs des vues de Paris, la Butte, la place du Tertre, Paris la nuit... Le cafard se cachait sous les cris les

plus divers. Tel joyeux compère lançant à haute voix une joyeuse boutade était peut-être le plus ému... Paname !...

Mais les danses reprirent, emportant dans leur tourbillon l'émotion d'un moment. Et l'on se précipita vers le buffet qui était, d'ailleurs, des plus sympathiques, et copieusement garni.

Quelques-uns firent le simulacre de déjeuner sur l'herbe au bois de Boulogne, pas loin des fortifs ; il manquait les papiers gras et les boîtes de conserves vides... car les joyeux dîneurs s'étaient installés au milieu de la salle, et ces ornements champêtres n'ont pas l'habitude de traîner sur le parquet ciré d'un bal.

L'ami Baader « en poussa » quelques-unes. On vit aussi le Jammes d'antan parcourir la salle avec, aux lèvres, un sifflet de jazz dont il se sert en virtuose.

Pendant ce temps-là. on dansait toujours, et si un Marseillais eut pu se glisser parmi les Parisiens, il eut certainement raconté à ses « collègues » que la Philharmonique croulait sous le poids des serpentins !

Et la fête continua jusqu'à 4 h. du matin. Ce fut vraiment une soirée-matinée pleine d'entrain, de gaité, et très réussie.

Les Parisiens se réveillent !

M. R.

On dit
(*La Dépêche d'Indochine*, 26 septembre 1929, p. 1, col. 2)

.....
Si je n'avais, pour mon plus grand profit, pris part à la dernière fête de l'association que les gens trop graves ont baptisée l'Amicale parisienne mais qu'avec ce vieux gavroche de Baader, j'appellerai quand même et toujours la Parigote, je me serais douté qu'il y a, dans le cas de notre gouverneur [Krautheimer], un large apport de Paris.

Comme le moineau de Paname, chanté par Rostand, le Gouverneur apprécie mal le Merle, siffleur, persifleur, mais...tout de même rasant, et le lui dit tout franc, avec l'esprit des Parigots.

.....
LE FRANC-PARLEUR

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 octobre 1929, p. 2, col. 4)

Les bigotphonistes de l'amicale sont priés de prendre contact avec leurs instruments, le dimanche matin 13 courant, dans les salons de la Philharmonique, à neuf heures précises.

Le Comité.

M. PROGIN EST DÉCÉDÉ
ce matin des suites de ses blessures
(*La Dépêche d'Indochine*, 23 octobre 1929, p. 2, col. 3)

Le comité de l'Amicale parisienne a le regret de faire part, aux membres de l'amicale, du décès de Paul Maurice Progin, [garde principal des forêts](#) dans la province de Baria,

décès survenu aujourd'hui mercredi 23 courant, à trois heures, à l'hôpital Drouhet, des suites de l'accident d'automobile dont le défunt avait été victime le 18 courant.

Les obsèques auront lieu demain jeudi à 16 heures,

Le cortège partira de l'hôpital Drouhet à 16 heures. Un service religieux sera célébré, à la cathédrale de Saïgon, vers 17 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saïgon.

Les obsèques de M. Progin
(*La Dépêche d'Indochine*, 25 octobre 1929, p. 2, col. 6)

Parmi les personnalités que nous avons remarquées, citons ... MM. Wirth et Alary, de l'Amicale parisienne,

Les réunions contradictoires de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 novembre 1929, p. 2, col. 6)

C'est mardi, deux décembre, qu'aura lieu la première des réunions contradictoires annoncées par l'Amicale parisienne.

Elle aura lieu à la Philharmonique, à vingt et une heures précises.

Le sujet proposé sera : « Faut-il maintenir la peine de mort ? ».

Des détails seront ultérieurement donnés sur l'organisation de ces conférences auxquelles le public saïgonnais a paru s'intéresser.

La conférence contradictoire de l'Amicale parisienne a eu lieu hier à la Philharmonique

il faut espérer que la vaillante société continuera son effort
(*Saïgon républicain*, 4 décembre 1929, p. 1, col. 6)

Hier soir, à la Philharmonique, avait lieu la première des conférences contradictoires organisées par l'Amicale parisienne.

Elle a remporté un beau succès. Il y avait cent cinquante auditeurs qui suivirent avec intérêt l'exposé de la question soulevée : « Faut-il maintenir la peine de mort ? »

Le conférencier, après avoir écarté les cas où la peine de mort est appliquée au point de vue religieux et politique envisagea la question uniquement au point de vue pénal. Il montra que la peine de mort avait lamentablement fait faillite et qu'au cours des dizaines de siècles où elle a été appliquée sauvagement avec des raffinements de tortures formidables, elle n'avait fait diminuer ni le nombre des crimes, ni celui de criminels.

Il conclut à l'inutilité et à la suppression de la peine de mort.

La discussion s'engagea ensuite ; des magistrats, des avocats, soutinrent le principe de la peine de mort, moyen de lutte contre le crime. James demanda s'il y avait d'autres moyens de répression des crimes. Même, un contradicteur, reprenant la thèse de Xavier de Maistre, demanda si, en dehors de l'homme, en dehors de la Société, une force — Maistre disait Dieu — n'imposait pas la peine de mort.

M. Casati, en un langage clair, imagé, avec une force de discussion convaincante, résuma la discussion et, croyons-nous, emporta l'adhésion des assistants en montrant

combien l'institution de la peine de mort pouvait donner des résultats néfastes, contraires au but que l'on se propose en l'appliquant.

La soirée prit fin vers onze heures. M. Wirth, qui l'avait présidée avec un tact parfait, remercia les assistants et leur demanda de revenir prendre part aux prochaines discussions.

Tentative des plus intéressantes et qui pourra créer à Saïgon un centre d'études des plus vivants et des plus utiles.

Amicale parisienne

Le Réveillon du 31 décembre

(*La Dépêche d'Indochine*, 18 décembre 1929, p. 2, col. 4)

Le comité de l'Amicale parisienne est heureux d'informer les membres de l'amicale que cent trente couverts sont déjà retenus pour le réveillon du 31 décembre 1929 qui aura lieu à la Philharmonique.

Il a remarqué que les retardataires sont pour la plupart des banlieusards.

En raison de l'extension jusqu'à Dakao des lignes du métropolitain, le comité a décidé de n'excuser aucun de ces retardataires.

D'ailleurs, au 1^{er} janvier 1930, un service spécial de pousse-pousse sera mis à la disposition des Parisiens qui, après avoir fêté le réveillon, hésiteraient, par ces temps de chaleur, à prendre le métro.

Qu'on se le dise...

Les adhésions sont reçues chez le camarade Allary — Café-Hôtel de la Terrasse, boulevard Charner.

Un appel de l'Amicale parisienne

Les Bigotphonistes de l'Amicale parisienne sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu à 21 h., jeudi soir 19 courant, à la Philharmonique, rue Taberd. Sont également conviés les camarades désireux de prêter leur concours pour des soirées artistiques : chants, récits, monologues ou instruments de musique.

Le Réveillon de l'Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 2 janvier 1930, p. 2, col. 4)

Il n'est de bon bec que de Paris. Voilà un dicton que les deux cents Parigots et Parigottes assemblés mardi soir à la Philharmonique, pour fêter l'an neuf, n'ont point fait mentir.

Jamais on n'eut cru que les « gens de Paname » se fussent trouvés si nombreux.

Dès 9 h. 1/2, des acharnés ouvrirent le bal dans une salle superbement décorée.

Deux cents couverts avaient été dressés ; ils furent insuffisants car, à l'heure du réveillon, une vingtaine de convives durent trouver place.

Dire que la gaieté et les mots d'esprit fusèrent sans discontinuer, c'est presque faire injure à la verve et à l'entrain légendaires des Parisiens

Les organisateurs de la soirée avaient, d'ailleurs, bien fait les choses : toutes les heures, à partir de minuit, il y avait un concours.

Ce fut d'abord celui de pêche auquel cinq dames participèrent.

Il y eut ensuite celui de l'homme chauve où le concurrent qui offrait la meilleure bille de billard l'emportait.

M. Ételin, agrémenté d'une plus nette calvitie que M. Carpentier, l'emporta et fut décrété le premier Parisien calvitié.

Le concours de grimaces ne fut pas le moins disputé de tous. On peut dire que les Parisiens comptent des membres affreux dans leur Amicale, et particulièrement MM. Oriol et Faurillon qui l'emportèrent sur une dizaine de concurrents.

Les dames ne furent pas exemptes de grimaces et c'est ainsi que l'on vit de frais minois se transformer en figures horribles.

Voici quels en furent les résultats.

- 1^{er} prix M^{me} Maureau ;
- 2^e prix M^{me} Bautsi ;
- 3^e prix M^{me} H. Carpentier ;
- 4^e prix M^{lle} J. Carpentier ;
- 5^e prix M^{lle} S. Carpentier.

Le dernier concours eut lieu à quatre heures du matin. C'était celui du danseur débrouillard. M. Carpentier fils et M^{me} Bautsi l'emportèrent devant M. Faurillon et M^{lle} Wirth.

Bien entendu, entre tous les concours, les danses allèrent sans s'interrompre grâce à l'excellent orchestre-jazz placé sous la direction du maestro Julienne.

Le prix distribués ont été offerts par les maison suivantes :

- 1 Étui garni de chocolat, Magasins Charner.
- 100 paquets Mélià, Magasins Charner.
- 6 bouteilles Champagne Mumm, Cie Optorg.
- 3 bouteilles Banyuls, Cie Optorg.
- 2 bouteilles Cointreau, Cie Optorg.
- 300 parfums Ben Hur, Cie Optorg.
- 1 phonographe, Poinard et Veyret.
- 10 disques, Pathé-Orient.
- 1 pendule en marbre, Caffort.
- 1 ondulation indéfrisable, Guyot coiffeur.
- 1 parfum Guerlain, André coiffeur. I
- 1 parfum Viville, Qui coiffeur.
- 3 flacons parfum, Canavaggio.
- 12 litres eau de Cologne, Cie de Commerce et de navigation d'Extrême-Orient.
- 1 boîte argent (sac de dame théâtre), offert par le président.
- 1 sac à main théâtre, offert par la présidente.
- 1 ceinture dame, offert par M^{me} Macaire.
- 1 joli feutre, offert par M^{me} Desseaux, modiste.
- 1 briquet de chez Lancel, Berthet ;
- 2 bouteilles Pol Roger, Boy Landry.
- 6 cartouches cigarettes Turkis Job, Boy Landry.
- 6 cartouches cigarettes goût égyptien, Boy Landry.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 janvier 1930, p. 2, col. 5)

Le comité de l'Amicale parisienne recommande particulièrement au bienveillant accueil et à l'attention des cent cinquante-trois sociétaires du groupement actuellement présents en Cochinchine, les deux lettres dont la distribution entre leurs mains est

commencée aujourd'hui, au sujet de la prochaine assemblée générale, fixée au mardi 4 mars prochain.

L'une de ces deux lettres concerne la constitution du comité qui aura à remplacer le comité actuellement en exercice ; l'autre se réfère à la détermination des questions à inscrire à l'ordre du jour de cette assemblée.

Les réponses que comportent ces deux lettres pourront être envoyées par la poste à l'adresse suivante :

M. le président de l'Amicale parisienne
3, rue de Reims
SAIGON

ou bien pourront être déposées aux adresses suivantes, où elles seront reçues par des membres du comité :

- 1° Rue Catinat, n° 169 (magasin de lunetterie de la pharmacie Solirène);
 - 2° Boulevard Charner, n° 35 (Café de la Terrasse) ;
 - 3° Rue Richaud, n° 128 (domicile privé du trésorier de l'amicale).
-

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 21 février 1930, p. 3, col. 4)

Seconde conférence contradictoire publique

Mardi prochain, 25 février courant, dans la salle des fêtes de la Société philharmonique, rue Taberd, n° 32, aura lieu la seconde des conférences contradictoires publiques annoncées par l'Amicale parisienne.

La séance s'ouvrira à vingt-une heures précises.

La thèse soumise aux critiques des auditeurs portera sur la question :
Comment nos descendants élèveront-ils les leurs ?

La salle sera ouverte au public sans distinction aucune.

Le comité de l'Amicale parisienne convie, tout particulièrement, à l'audition et à la discussion de la thèse qui sera développée, MM. les professeurs, les docteurs en médecine, les magistrats et les membres du barreau saïgonnais.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 25 février 1930, p. 2, col. 6)

Le comité de l'Amicale parisienne rappelle à ses invités et ses sociétaires, à tous ceux que cela intéresse, que la seconde conférence publique contradictoire a lieu ce soir, à neuf heures, dans la salle des fêtes de la Société philharmonique.

Les dames et les jeunes filles pourront entendre cette conférence et les débats qu'elle provoquera.

À la Société philharmonique

Réunion de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 26 février 1930, p. 2, col. 7)

Hier soir, à neuf heures, les membres de l'Amicale parisienne se réunissaient dans la salle de la Philharmonique pour discuter sur ce thème intéressant : Comment nos descendants élèveront-ils les leurs?

L'orateur était M. Baader qui soutint sa thèse de l'étatisme complet en matière d'éducation. L'enfant est confié dès sa naissance aux soins de la collectivité. Il naît dans une « maternité » et, dès lors, appartient au médecin qui lui délivre une fiche et le suivra pas à pas, à la pouponnière, à l'école primaire, au lycée, etc... jusqu'à l'âge adulte.

M. Baader ne se dissimule pas que ce vieux rêve des Condorcet et autres théoriciens de la fin du XVIII^e supprime la famille et l'héritage. Il ne nie pas non plus que les bolchevistes, pour avoir voulu le réaliser, ont maintenant dans les rues de leurs villes des hordes d'enfants sans abri, sans pain, et sans instruction. Cependant, M. Baader y voit des avantages : simplification de la vie, suppression de la lutte de classes. C'est, d'ailleurs, la tendance actuelle de l'enseignement et on peut espérer qu'elle ne fera que s'accroître.

Les contradicteurs ne manquent pas. M. Neumann demande à l'orateur s'il a prévu le sentiment maternel ? Il n'a songé qu'à l'enfant : mais est-il sûr de faire son bonheur de cette façon en le privant de la tendresse maternelle. Et la mère ? Y a-t-il pensé ?

De plus, au point de vue intellectuel et moral, les parents connaîtront toujours mieux leurs enfants qu'un instituteur qui ne les voit que quelques heures par jour.

À cela, M. Baader rétorque que ce sont souvent les parents qui s'aveuglent le plus sur les qualités de leur progéniture.

Un professeur prend alors la parole et propose une solution mixte, qui a, paraît-il, été étudiée au Parlement anglais, celle de la maternité dotée. L'enfant serait élevé par la mère à qui l'État assurerait la situation matérielle nécessaire pour le faire dans de bonnes conditions.

M. Casati critique ensuite la part absolue donnée à l'État dans l'éducation. Si ce système était appliqué, ce serait la mainmise de quelques éducateurs sur l'humanité entière. Il n'y aurait plus d'individualité ni d'esprit critique. Ce serait l'adoption d'un credo gouvernemental comme le font les bolchevistes en Russie et les fascistes en Italie. Tout le problème consiste à trouver un compromis entre les droits de l'État et ceux de la famille.

M^e Mathieu s'élève ensuite vigoureusement contre la standardisation et la taylorisation des individus. Le système de M. Baader tend à fabriquer des enfants en série, tous sur le même modèle. Il se pose, à la venue d'un enfant au monde, trois questions : le nourrir, l'instruire, l'éduquer. Le nourrir est un problème facile à résoudre ; l'instruction, c'est déjà plus difficile ; quant à l'éducation, c'est par le cœur qu'on la donne et rien en cela ne remplacera la famille. Or, dans le système de M. Baader, la mère ne compte plus, la famille est abolie. Voilà ce qui effraie un homme encore attaché aux vieilles traditions.

La soirée se passa ainsi à discuter sur ce problème d'un intérêt si vivant et l'on se sépara en se donnant rendez-vous pour la prochaine séance.

L'ÉDUCATION DE L'AVENIR

La conférence contradictoire de l'Amicale parisienne
a eu, hier, un grand succès
(*Saïgon républicain*, 27 février 1930, p. 1, col. 3)

C'est hier que, sur le thème proposé par M. Baader, eut lieu la conférence mensuelle de l'Amicale parisienne. M. Baader, devant une assemblée nombreuse et choisie qui,

dès neuf heures, était réunie à la Philharmonique, étudia les conditions dans lesquelles il espérait que les enfants de l'avenir seraient élevés et éduqués.

Pour M. Baader, il est inévitable et désirable que les enfants soient confiés dès leur naissance à des spécialistes, et qu'ils soient dirigés scientifiquement, vers les destinées que leurs aptitudes morales et physiques semblent leur marquer.

C'est la suppression de la famille.

Cette thèse hardie, ingénieusement présentée, soutenue d'arguments solides, ne pouvait manquer de soulever de nombreuses contradictions.

Tout d'abord, M. Neumann exposa les dangers d'une telle éducation, sans chaleur, sans tendresse : il montra que les spécialistes se trompent tout comme les autres et qu'une décision sans appel pourrait avoir une conséquence formidable.

M. Daudrumez exprima le désir de voir les mères pourvues d'un viatique nécessaire pour élever et éduquer leurs enfants. La thèse de M. Daudrumez est belle et répond à la fois à notre avis, si elle pouvait être réalisée, aux exigences les plus diverses.

Former les mères, les diriger, établir une collaboration étroite entre elles et les éducateurs professionnels, les médecins, aussi, résoudra probablement la question de l'éducation, autant qu'une telle question puisse être résolue.

Pour M. Casati, dont on connaît l'éloquence, la solidité de pensée, la science, dont on attend les interventions avec plaisir, pour M. Casati, il est certain que le propos de M. Baader apporte une solution possible au flottement que nous voyons régner actuellement dans les méthodes d'éducation. On ne forme point, en France, d'hommes répondant à un type « *utile* ». Jadis, on faisait de l'élite admise dans les écoles, des hommes correspondant à un idéal : par exemple, l'honnête homme du 17^e siècle. En Angleterre, le « gentleman ». Aujourd'hui, rien de pareil. L'enseignement secondaire et supérieur n'ont point de doctrines, il faudrait lui en donner justement par les temps troublés qui courent. Le français moyen actuel doit être un « européen » — et les directives données à l'enseignement doivent être dirigées en ce sens.

M^e Mathieu, en une langue sobre, nette, montra les dangers d'une fabrication des enfants en série. Ce qui fait la force de notre race, c'est l'individualité, c'est l'initiative. Il faut développer chez l'enfant ces qualités.

« Vous faites, dit M^e Mathieu, des automates ; n'oubliez pas que les hommes ont des aspirations sentimentales qu'il faut satisfaire. Et que faites vous des mères en cette affaire ? »

M^e Mathieu développe cette idée et est plusieurs fois interrompu par les applaudissements.

Puis M. Raymond ⁴ se demande si, en tout cela, on a bien songé aux enfants, si on a bien respecté leur personnalité, si on a songé à leur bonheur. L'enfant doit être élevé pour lui — et non pour les autres.

Nous avons résumé très brièvement la discussion et les principaux arguments exposés. Ce qu'on ne peut exprimer, c'est l'ardeur, l'animation de ces réunions où l'intelligence, le raisonnement se donnent libre cours. L'initiative de l'Amicale parisienne est particulièrement heureuse et son succès créera à la colonie un centre de pensée qui y sera bien utile.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 février 1930, p. 9, col. 3)

⁴ Georges-Auguste Raimond (et non *Raymond*)(1897-1993) : polytechnicien, ingénieur aux Distilleries de l'Indochine à Cholon-Binhây (1928-1931).

Par suite de la maladie subite de son trésorier, M. Wirth, le comité de l'Amicale avise ses membres que la date de l'assemblée générale, qui devait avoir lieu le mardi 4 mars, est remise jusqu'à la complète guérison de notre camarade. Cette date sera fixée dès sa sortie de la clinique, ce qui ne saurait tarder, sa santé allant en s'améliorant.

Le Comité.

À l'Amicale parisienne

« L'ESPRIT EUROPÉEN »

pour réaliser « l'Union européenne »

(*La Dépêche d'Indochine*, 17 mars 1930, p. 2, col. 7)

L'Amicale parisienne, continuant son effort, invite les Saïgonnais à assister à la conférence faite par M. Casati, professeur, et M. Raymond [Raimond], ingénieur, sur l'esprit européen.

Pour bien préciser le sujet, les conférenciers nous ont demandé de dire que leur conférence aura pour objet précis de dire comment l'esprit européen pourra préparer l'union européenne, comment, par la formation de mentalités adaptées aux circonstances présentes, par la démonstration des nécessités actuelles, on pourra combattre les haines, faire cesser les divisions et amener le règne de la paix.

On connaît l'intelligence et la culture des conférenciers, le pittoresque de leur éloquence. Nul doute que leur conférence ne soit des plus remarquables entre toutes celles que nous avons déjà eu l'occasion d'entendre.

À la Philharmonique

Réunion mensuelle de l'Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 19 mars 1930, p. 2, col. 6)

Les membres de l'Amicale parisienne, au nombre d'une centaine environ, ont tenu hier soir leur réunion mensuelle. Le sujet proposé à la discussion était les *États-Unis d'Europe*.

M. Casati, professeur au Lycée Chasseloup-Laubat, a exposé la thèse si connue déjà et qui ne date pas d'aujourd'hui, de la nécessité de créer une fédération des États européens à l'image des États-Unis.

M. Reymond [Raimond], ingénieur, a démontré la possibilité de cette thèse : la guerre nous a fait passer du plan européen sur le plan mondial. Les rivalités économiques ne s'établissent plus de nation à nation, mais de continent à continent. D'où nécessité de se fédérer, de supprimer quantité de barrières inutiles, telles que les douanes.

Divers orateurs prirent ensuite la parole, parmi lesquels MM. Surcouf et Neumann. La question fut posée de savoir ce que deviendraient les colonies des divers États d'Europe au cas où se réaliserait leur Fédération. Retrouveront-elles leur indépendance ou bien seront-elles rattachées à l'évolution européenne ? C'est cette dernière éventualité qui paraît la plus probable et la plus conforme à nos intérêts.

LES CONFÉRENCES CONTRADICTOIRES DE L'AMICALE PARISIENNE

MM. CASATI ET RAIMOND
démontrent la nécessité d'une union européenne
sans quoi l'Europe ne pourrait vivre

Une discussion passionnante
(*Saïgon républicain*, 19 mars 1930, p. 1, col. 6)

Le sujet proposé à la discussion par MM. Casati et Raimond avait attiré un nombreux public qui se passionna pour la thèse exposée par les conférenciers.

M. Casati, en un magistral exposé, montra que la pan-Europe ou plutôt l'union de l'Europe est, actuellement, la condition de vie de l'Europe. L'Europe actuelle, divisée en nations, en sous-nations, en groupements tellement mêlés, brassés, qu'il est impossible de distinguer des entités ethniques bien définies, doit supprimer ses douanes intérieures et former une fédération semblable à celle des États-Unis.

Cette fédération est l'aboutissement naturel de l'évolution européenne de ce tout petit morceau de l'Asie qu'est l'Europe, bien plus petit que l'Amérique, la Russie, la Chine, l'Inde, et à peine plus peuplé ! De même que les patries ont été formées de provinces, dont les barrières douanières et politiques ont été supprimées, de même, l'Europe doit former une fédération de nations oubliant leurs différends et s'unissant pour un effort de paix.

Car, dit textuellement M. Casati, on ne donne la paix qu'aux forts. Et tel qui ne craint pas d'imposer sa loi à une nation de quelques millions d'hommes et qui y réussit, hésitera devant une Europe fortement constituée.

M. Raimond, à son tour, explique que l'idée fait son chemin. Un Autrichien aux idées généreuses, Coudenhove-Kalergi, après avoir exposé la nécessité de former une fédération pan-européenne, a fondé des associations qui ont pour but d'éclairer les Européens, de les rendre conscients de ces nécessités qu'ils pressentent sans trop les préciser. Cet effort d'union obtient des résultats appréciables, d'autant qu'il s'appuie sur l'action des femmes qui ont horreur de la guerre.

Nous sommes malheureusement obligés, en cet exposé, de nous borner. Nous aurions voulu reprendre tous les arguments de M. Casati, dont la parole nette, précise, dont l'argumentation appuyée sur une richesse considérable de pensée et de connaissances, a, exactement, passionné les auditeurs. Nous aurions voulu, avec M. Raimond, dont la parole claire, l'éloquence familière a retenu l'attention de tous, nous aurions voulu dire l'œuvre des associations fondées par Coudenhove-Kalergi. Nous ne le pouvons — mais nous y reviendrons...

Car il faut un peu parler de la discussion qui a duré, sans lasser un instant l'intérêt des assistants, jusqu'à minuit. Tout d'abord, M. Pargoire a montré qu'avant de s'attaquer à une œuvre aussi considérable que la formation d'une fédération européenne, il serait peut-être plus logique de résoudre des problèmes simples d'apparence mais dont la solution intéresserait tout le monde. Unifier les mesures, adopter une monnaie unique, ce sont des réformes qui faciliteraient considérablement les relations. Supprimer les douanes, par exemple, est une œuvre formidable et l'on ne sait trop comment l'accomplir. Mais diminuer les difficultés des relations entre les nations est beaucoup plus aisé.

Puis M. Neumann fait remarquer que les orateurs, en proposant la solution « fédération européenne », n'ont fait que transporter le problème. La fédération européenne dressée en face de la fédération américaine, par exemple, sera exposée à des conflits d'ordre économique aussi importants, plus importants que ceux qui divisent les diverses nations de l'Europe. Ce qui manque au monde, c'est un idéal. Les chrétiens, jadis, comme l'a d'ailleurs montré M. Casati, formèrent une Europe unie ; c'est qu'ils avaient une loi qui les reliait. Il n'existe aujourd'hui que deux forces spirituelles, celle des

Soviets, qui au nom de l'Évangile marxiste, promet le bonheur aux hommes sur la terre, et l'Évangile, le vrai, qui l'annonce aux justes dans le ciel.

La discussion, où M^e Desgrand, M. Dussol prirent tour à tour la parole, se poursuivit dans une ambiance de courtoisie qui n'exclut à aucun moment l'ardeur des contradicteurs. On peut vraiment dire que, grâce à l'Amicale parisienne, Saïgon possède enfin un coin où la pensée vivante peut exister. Il faut dire aussi que la valeur des conférenciers donna à la réunion d'hier une qualité exceptionnelle.

L'Amicale parisienne
(*Saïgon républicain*, 28 mars 1930, p. 2, col. 3)

L'Amicale parisienne prie ses membres de venir au départ du *Chenonceaux*, à 22 heures. probablement, lundi soir 31 mars, pour saluer le départ de notre camarade Herbert, le sympathique lunetier de la *pharmacie Solirène*, ainsi que celui de sa charmante compagne, et leur souhaiter, verre en mains, un prompt retour parmi nous, pour le grand bien de notre amicale.

Le Comité.

LES CONFÉRENCES CONTRADICTOIRES DE L'AMICALE PARISIENNE

M. Neumann parle de *la saison théâtrale*
(*Saïgon républicain*, 2 avril 1930, p. 3, col. 4-5)

Chose assez curieuse, et contraire à ce que pensaient les organisateurs de la soirée d'hier, peu de Saïgonnais furent attirés par la discussion sur la saison théâtrale. — On pensait pourtant qu'une question locale comme celle du théâtre, à propos de quoi furent déversées des tonnes d'encre, exciterait leur curiosité, mais il faut penser que décidément, comme l'a dit le conférencier, monsieur Neumann, le théâtre ne fait recette nulle part, même au point de vue contradictoire, et n'intéresse nullement les Saïgonnais.

Pourtant, l'assemblée, composée d'environ 80 à 100 personnes, suivit avec attention l'exposé de monsieur Neumann qui commença tout d'abord par demander si vraiment les Saïgonnais désirent une saison théâtrale ? Cela n'apparaît point à en juger par la composition des spectateurs habituels. En effet, ceux-ci sont peu nombreux, tout d'abord ; et chose assez curieuse et bien connue de ceux qui fréquentent le théâtre : l'on rencontre toujours les mêmes personnes dans les couloirs et dans la salle : en somme, le plus gros de la population se désintéresse des représentations théâtrales. — Donc les Saïgonnais, mis à part le petit nombre de gens qui vont au théâtre, ne semblent pas désirer de saison.

« Mais, dit le conférencier, si peu de gens, et toujours les mêmes, suivent les représentations théâtrales, c'est peut-être que la qualité des spectacles qui leur sont offerts n'attire point les coloniaux. » En effet, on doit constater qu'à ce point de vue, les spectacles offerts ont été de qualité tout à fait inférieure. Depuis les misères présentées par M. Hesse, et qui furent vraiment au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer, jusqu'aux spectacles relativement médiocres de la dernière saison, on peut constater, que les entrepreneurs de spectacles, sauf de très rares exceptions, ne produisirent que des œuvres de qualité inférieur péniblement représentées. — Ce n'est pas tout à fait leur faute : les conditions matérielles de l'exploitation théâtrale rendent celle-ci tout à

difficile, et il faudrait compter faire beaucoup de préparation et beaucoup d'argent pour arriver à donner une saison théâtrale de qualité moyenne à Saïgon.

Beaucoup d'argent... et c'est bien là le point qui domine toute la question théâtrale. Car en somme la Cochinchine s'impose des sacrifices considérables, elle verse des sommes qui ont varié de 1 million à 1 million et 1/2 pour des spectacles souvent lamentables ; et s'il apparaît normal qu'un pays soucieux d'éduquer intellectuellement et artistiquement ses habitants s'impose des sacrifices, il est vraiment et absolument grotesque de voir l'État indochinois payer fort cher la venue sur notre théâtre de petites femmes levant la jambe à la hauteur d'une institution, et la représentation de pièces du genre de celles qu'il nous a été impossible d'applaudir.

De plus, il apparaît que les programmes ne sont pas constitués par des gens du métier, au courant du mouvement artistique et des difficultés techniques. — Les membres de la commission théâtrale sont de très braves gens, que la question matérielle intéresse au plus haut point, mais qui sont un peu désarmés devant les entrepreneurs de spectacles, ceux-ci finissant par leur imposer à peu près ce qu'il leur est plus commode de jouer. On est, d'ailleurs, un peu étonné que ces messieurs du conseil municipal agissent en autocrates et ne se soient jamais souciés de demander à la population, d'abord s'il lui plairait d'avoir une saison, et ensuite le genre de spectacles qui lui plairait.

M. Neumann expose un projet qui lui paraîtrait propre à résoudre toutes les difficultés observées au cours des expériences théâtrales. On pourrait, avec les sommes dépensées dans toute l'Indochine et qui ne sont pas loin d'atteindre 200.000 p., on pourrait constituer un cadre d'artistes qui seraient engagés, comme tous les autres fonctionnaires, pour trois années. Ce cadre permanent, composé d'une vingtaine d'artistes, permettrait d'éduquer, soit les amateurs, soit même les apprentis qui désireraient faire du théâtre et de s'y consacrer.

L'art est un besoin aussi pressant que ceux de la nourriture et du vêtement. Ce besoin serait satisfait par une troupe qui pourrait d'ailleurs voyager non seulement dans toute l'Indochine mais encore dans tout l'Extrême-Orient.

La discussion s'engage sur ces points, et il résulte bien nettement de ce débat auquel prennent part MM. Feuillet, Dussol, Daudrumez, Fraysinet, que si les populations ne s'intéressent pas aux saisons théâtrales, c'est que celles-ci sont mal organisées. Toute l'assemblée déclare qu'elle aime le théâtre ; mais elle déclara aussi qu'elle n'y a point été attirée par la beauté des spectacles.

On convient que l'organisation matérielle est défectueuse. On discute l'idée de M. Neumann de créer une espèce de conservatoire de musique et de comédie. Il est certain que tant que l'on n'aura pas modifié l'organisation actuelle, les mêmes difficultés subsisteront. Elles ne pourront être résolues que soit par l'organisation d'une troupe voyageant en Extrême-Orient et amortissant ainsi les frais considérables de voyage et de main-d'œuvre, soit par la constitution d'un cadre indochinois artistique autour duquel, peu à peu, se grouperaient des éléments permettant de constituer des troupes artistiques permanentes.

La discussion, vive et amicale, a été close vers 11 heures.

AU JOUR LE JOUR

NE TOUCHEZ PAS AUX FAUX DIEUX !
(*Saïgon républicain*, 7 avril 1930, p. 1, col. 5)

L'autre jour, à l'une de ces conférences contradictoires qu'organise l'Amicale parisienne, et qui commencent à avoir tant de succès, je fus pris à partie par un

assistant, qui me reprocha amèrement de penser que M. Edmond Rostand est un mauvais poète et que *l'Aiglon* est une mauvaise pièce. Je n'ai pu, m'expliquer sur ce point, la question étant ailleurs. Mais j'ai bien vu combien il est difficile de détruire une idole.

M. Rostand, Edmond, s'est assuré, par différentes spéculations littéraire un succès moral et matériel considérable. Il fit quasi figure de grand homme. La foule, lorsque l'on flatte certains de ses instincts, ne marchande point ses bienfaits.

Mais, heureusement, le temps met toutes choses et toutes gens en place. Il règle le jeu. Les premiers enthousiasmes passés, on réfléchit, on se reprend. On se rend compte de la vanité des œuvres présentées ; on s'aperçoit de la pauvreté de la pensée, des misères de l'expression.

Ces vers, qu'on applaudissait, on en voit toutes les chevilles. On se rend compte enfin que nous avons pris en nous-mêmes le plus clair des mérites d'un poétaillon de la variété Rostand, Edmond ou Maurice.

Au regard de la magnificence d'un Hugo, d'un Leconte de Lisle, de la mélodie d'un Lamartine, de la sensibilité d'un Musset, de la sincérité d'un Verlaine, que compteront les vers, si l'on ose ainsi les appeler, d'un Rostand ? Bien peu de chose — rien. Un feu d'artifice— une brève lumière, un gros bruit — et puis des cendres froides, des bâtons noircis...

M. Edmond Rostand a eu sa part. Richesses, honneurs... Paix à sa mémoire, tôt oubliée... Place aux bons ouvriers que ne tentèrent point ces grossiers appâts et qui, dans l'ombre, dans l'oubli, ciselèrent ces œuvres éternelles où l'humanité, . toujours si longtemps qu'elle vivra, trouvera son enseignement et sa joie.

N.

À propos de la saison théâtrale

M. Baader demande si un animateur naîtra
pour faire revivre, ou vivre, le théâtre saïgonnais
(*Saïgon républicain*, 7 avril 1930, p. 1, col. 7 et p. 2, col. 1)

Nous recevons de notre ami, M. Baader, la lettre qu'on va lire, comme nous, avec plaisir. Elle donne sur le théâtre à Saïgon des lumières fort intéressantes et propose des suggestions qu'on pourrait méditer avec profit :

Cher monsieur Neumann,

Vous avez paru surpris, mardi soir, que certains Saïgonnais puissent s'intéresser à la fois, et à des spectacles lyriques, et à des pièces de comédie et de tragédie.

Sans doute, dans de nombreuses villes de province, prenons le Lille d'avant-guerre par exemple, les citadins apprenaient par cœur, dès leur plus jeune âge, les partitions de nos chefs-d'œuvre lyrique, et alors que l'opéra ou l'opéra-comique faisaient salle comble pour simplement connaître comment le ténor Untel allait interpréter son rôle, la troupe de la Comédie-Française jouait devant une salle vide du Brioux ou du Donnay. Insuffisance d'éducation artistique, tout simplement.

Ici tout est à faire. Le public est pourtant assez bien disposé, et tout comme le public parisien, il se rebiffera moins qu'un public provincial devant les insuffisances. Il restera chez lui de préférence, mais il ne reste [pas] insensible à de bonnes auditions ou à des pièces bien rendues. Il en a donné des preuves à maintes reprises.

Ce qui lui manque surtout, c'est l'entraînement, c'est l'ambiance qui lui fera prendre le chemin du théâtre. Et sous ce rapport, un théâtre ne fermant pas ses portes aurait

une clientèle bien plus fidèle que ceux qui nous bourrent le crâne durant trois mois d'une macédoine d'œuvres plus ou moins classiques, et qui nous laissent ensuite neuf mois nous replonger dans l'habitude de ne plus sortir.

Laissez le public s'habituer à comprendre dans son budget une certaine somme à consacrer au théâtre. Le pli une [fois] pris, il trouvera tout naturel d'y consacrer un ou deux billets de 5 piastres chaque mois, alors qu'il rechigne à y consacrer quatre fois plus. Au lieu d'avoir 500 clients, toujours les mêmes, il y en aura 2.000. Toutefois, il faut commencer dès maintenant à créer cette ambiance artistique qui nous manque.

Il existe déjà une [Société philharmonique](#) toute désignée pour cette œuvre. Mais que voyons nous ? À chacun de ses concerts, 5 à 600 Saïgonnais s'arrachent des cartes d'invitation pour venir entendre de la musique d'amateurs. Mais dès qu'on demande à ces visiteurs de concrétiser leurs applaudissements en adhérant à la Société, tous les enthousiastes de musique se défilent, et la Société, réduite à ses 75 membres, songe à disparaître.

Voilà ce qu'il ne faut pas, ce qu'il faut à tout prix empêcher, et puisque vous avez commencé un appel, précisez-le et tâchez de redonner un nouvel essor à cette Société qui agonise. Est-ce le droit d'entrée de \$ 5 qui est trop élevé ? Supprimez-le ou réduisez-le pour ceux qui voudront y jouer un rôle vraiment actif. Acceptez des pupilles qui, dans quelques années, deviendront à leur tour les meilleurs protagonistes de l'art. Pourquoi, alors que la population augmente, a-t-on supprimé les musiques militaires du soir ? Cela incitait bien des gens à sortir un peu après dîner, et cette distraction avait bien aussi sa valeur éducative.

Nous avons fait un bel effort en rénovant [par les sports la vitalité de la race annamite](#). Pourquoi n'essaierait-on pas de faire de même au point de vue musique ? [Les populations indigènes se délectent encore dans les théâtres de banlieue de farces grossières accompagnées d'assourdissants coups de tambour, de gong et de cymbales, et ce durant toute la nuit, au grand dam des malheureux habitants du quartier.](#)

Déjà, de timides essais de musique moderne se font entendre dans certains théâtres. Encouragez-les, multipliez-les. Réfrénez aussi les « Fen » (?) de bruit à l'aide des arrêtés municipaux encore en vigueur, et petit à petit, l'ambiance se créera, et la foule aimera à se rendre à un théâtre qui nous donnera de réels spectacles. Et puis créez un jour de gala par semaine où les places seront plus chères, et, la mode aidant, la salle sera pleine.

Enfin, les vedettes de la rampe ne viendront ici que si, réellement, le théâtre de Saïgon existe, et actuellement, il n'existe pas.

Cochet ⁵ se serait-il arrêté à Saïgon s'il n'y avait pas eu le [Cercle sportif](#) et son organisation ? Et pourquoi le Cercle sportif existe-t-il ? Tout simplement parce qu'il a eu son animateur qui a su voir l'avenir plus que le présent.

Le théâtre de Saïgon attend son animateur, ou plutôt son imprésario. C'est à nous à lui préparer le chemin. Qu'attendons-nous ?

BAADER.

Les discussions contradictoires de la Parisienne

L'Illusion Gandhi
(*Saïgon républicain*, 10 mai 1930, p. 2, col. 4)

⁵ Henri Cochet : tennisman.

Nous avons parlé, à propos des conférences contradictoires de l'Amicale parisienne, du « Bluff Gandhi ». Ce terme ne traduit pas exactement notre pensée ; c'est « L'illusion Gandhi » qu'il faut comprendre.

Nous n'avons pas voulu dire, en effet, que les opinions de Gandhi constituent un « bluff » ; mais que ces opinions, sans doute sincères, peuvent faire illusion aux âmes généreuses qui connaissent imparfaitement la question hindoue, et ne se rendent pas un compte exact des répercussions déplorables qu'aurait sur la population de l'Inde le succès des préceptes gandhistes.

C'est cette question qui sera étudiée à fond à la conférence de mardi prochain 13 mai (21 heures), salle de la Philharmonique.)

Toutes les personnalités saïgonnaises sont invitées à prendre part à ce débat.

LES CONFÉRENCES DE L'AMICALE PARISIENNE

L'illusion Gandhi

(*Saïgon républicain*, 14 mai 1930, p. 2, col. 4-5)

C'était un sujet infiniment vaste et complexe, et qu'une seule soirée n'a pas suffi à épuiser. Les auditeurs étaient venus nombreux, hier, à la PHILHARMONIQUE — nombreux surtout les Français de l'Inde que cette question intéressait plus particulièrement.

Le conférencier, M. NEUMANN, retrace d'abord, brièvement, l'historique de l'Inde et, pour faire mieux comprendre sa pensée vis-à-vis de GANDHI, il fait un tableau de sa situation actuelle. De l'avis de tous les voyageurs impartiaux qui l'ont visitée, l'INDE est actuellement ravagée par des plaies profondes : système des castes, intouchabilité, mariages d'enfants, maternités prématurées, créent dans ce malheureux pays, victime de ses superstitions religieuses et de ses haines, un état misérable. L'agriculture est insuffisamment développée, d'où des famines meurtrières. Une incroyable ignorance de l'hygiène fait une race physiologiquement appauvrie, bien que s'accroissant chaque année en nombre.

Or, il ne semble pas que Gandhi, dont le conférencier se plaît à reconnaître par ailleurs la noblesse et la générosité d'âme, puisse réformer cet état de choses séculaire dont il est, par ailleurs, souvent partisan.

Dans ces conditions, on peut se demander quels résultats pratiques produiraient le succès éventuel des revendications gandhistes, c'est-à-dire le départ des Anglais et l'indépendance des Hindous.

L'Inde serait la proie de divisions intestines, elle s'enfoncerait de plus en plus dans son ignorance et sa routine. alors que ce grand pays est digne de tenir une place importante dans le concert des nations.

M. Dussol fait remarquer au conférencier que, à son avis, cet état de choses est fonction d'une situation économique créée par l'Angleterre qui, surtout, aux Indes, cherché à réaliser d'énormes bénéfices en payant à la masse ouvrière des salaires infimes, et les a ainsi maintenus dans leur état de pauvreté et d'ignorance.

Prenant ensuite la parole, M. Samy rend d'abord un très noble hommage à la mère patrie française, et à sa protection tutélaire. Puis, dans une langue très pure qui décèle une connaissance approfondie des classiques français, il entreprend de réfuter les arguments du conférencier. Il reconnaît, cependant, les tares dont souffre la malheureuse et grande INDE ; mais l'indépendance, la liberté, lui semblent les plus grands des biens, ceux auxquels on doit tout sacrifier, même la paix et le bonheur immédiats. Il croit fermement que l'INDE laissée à elle-même saura se diriger vers de

hautes destinées et réformer, dans des convulsions peut-être douloureuses, ses imperfections sociales.

Enfin, M. Casati, dans une argumentation extrêmement vigoureuse et serrée, insiste sur la beauté et l'idéalisme du caractère de Gandhi qui, disposant aux Indes d'une influence considérable, n'a jamais voulu en user à des fins violentes, et a constamment prêché, contraire, la « non résistance ».

Il n'y a guère d'exemple historique d'une telle attitude. Enfin, il faut noter que l'Angleterre n'a jamais tenu les promesses faites aux Hindous après guerre, et qu'elle a surtout admis dans ses conseils gouvernementaux de riches Hindous filateurs, très européens, ralliés à ses idées, plus que représentant les aspirations de la masse.

Le conférencier répond qu'il n'a jamais pensé à diminuer la figure de Gandhi, mais persiste à penser que l'Inde n'est pas mûre pour l'indépendance. Si la France a dû traverser quatorze révolutions pour arriver à un état stable, il ne s'ensuit pas que des désordres de ce genre soient souhaitables en aucun point du globe ; et l'on n'arrivera à la paix totale de l'humanité qu'en les évitant dans la plus large mesure.

Par ailleurs la « non-résistance » n'est point une chose nouvelle. Qu'est-ce au fond qu'une grève ? sinon le refus de la collaboration et la non-résistance ? Et ce n'est pas Gandhi qui a inventé les grèves !

L'heure tardive ne permit pas de pousser plus avant ce passionnant débat, et chacun s'en alla discutant encore de nombreux arguments.

Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 27 mai 1930, p. 2, col. 5)

Assemblée générale, mardi 27 mai, à vingt-une heures, dans la salle des fêtes de la Société Philharmonique. (Une sauterie suivra).

Amicale parisienne

L'Assemblée générale sera suivie d'une jolie fête
(*La Dépêche d'Indochine*, 27 mai 1930, p. 9, col. 1)

On sait que, en principe, une assemblée générale de société réunit le comité plus trois Sociétaires.

Il est immémorial d'être obligé de renvoyer la première réunion, faute du quorum statutaire.

L'Amicale parisienne a trouvé le moyen de tourner la difficulté ; et c'est ainsi qu'elle a décidé que son assemblée générale (qui a lieu ce soir) serait une fête ou, après les comptes-rendus du comité, les membres pourraient se réjouir d'être réunis en se livrant aux douceurs du bal.

Nul doute que cette amusante initiative ne rencontre le meilleur succès et qu'elle ne soit imitée par de nombreuses sociétés.

Nous rappelons que, comme toutes les réunions de l'Amicale parisienne, celle-ci aura lieu à la salle Philharmonique.

La vie des sociétés et amicales

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 juin 1930, p. 7, col. 1)
(*Saïgon républicain*, 4 juin 1930, p. 2, col. 5)

Une trentaine de Parisiens, membres actifs de l'amicale, se trouvaient réunis, mardi dernier, après dîner — dans la salle des fêtes gracieusement mise à leur disposition par la Société Philharmonique, — pour constituer l'assemblée générale ordinaire à laquelle devait être exposée la situation morale et financière de leur société, et à laquelle il appartenait d'élire le nouveau comité de l'amicale.

Nombre d'entre-eux étaient accompagnés de leurs charmantes femmes, dont la présence eut le don de créer une atmosphère de gaîté absolument inhabituelle dans l'enceinte d'une assemblée générale de société.

Il ressort, de la communication qui fut faite, à ses camarades, par le président du comité sortant, M. Neumann, que l'Amicale parisienne s'est affirmée comme une société douée d'une réelle vitalité, dont les manifestations diverses ont donné des résultats particulièrement encourageants.

Les opérations financières de l'exercice écoulé ont été ratifiées, et un projet de budget pour l'exercice nouveau a été adopté, en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience acquise par le comité sortant.

Ont été élus, pour constituer le nouveau comité de l'amicale : MM. Marcel Wirth, président ; René Carpentier et Julien Magnien, vice-présidents ; Robert Fox et Joseph Alary, trésorier et trésorier-adjoint ; Henri Baader et Marcel Etelin, secrétaire et secrétaire-adjoint ; René Allary, Henri Cavillon, Henri Desgrand, et Gustave Mourey, conseillers.

Après une consultation de l'assemblée générale sur diverses questions de principe, la réunion a été déclarée close, et une sauterie a terminé la soirée qui a pris fin vers onze heures.

Vive Paname !

Prospérité et longue existence pour l'Amicale parisienne !

Que tous ses Sociétaires connaissent « la bonne vie », — que sainte Geneviève, leur douce patronne, en les tenant sous sa protection, fasse que « la poisse » les épargne, — que l'éloignement de leur prestigieux Paris ne les livre pas « au cafard » . . . mais à l'Amicale parisienne.

Enfants de la Grande Ville, tous à l'Amicale parisienne, qui a un beau rôle à tenir et une bonne besogne

*
* *

Le nouveau comité se réunira dans la première quinzaine du mois de juin. Un « communiqué » à la presse permettra, aux sociétaires, d'être renseignés par leur journal, sur les décisions et les initiatives qui auront été prises.

La vie des sociétés et amicales

Amicale parisienne

Sixième conférence contradictoire
À propos du livre de Louis Charles ROYER
« Au Pays des hommes nus »
Mise en accusation et défense du nudisme

(*La Dépêche d'Indochine*, 19 juin 1930, p. 2, col. 7)

Mercredi prochain 25 juin courant, dans la salle des fêtes de la Société Philharmonique, rue Taberd, n° 32, aura lieu la sixième des conférences contradictoires organisées sous les auspices de Amicale parisienne

L'exposé du conférencier commencera à vingt-une heures.

Le public aura libre accès à la salle de la conférence, comme précédemment.

À l'Amicale parisienne

« LE NUDISME »

(*Saïgon républicain*, 26 juin 1930, p. 2, col. 6)

Nous avons passé, hier, à l'Amicale parisienne, une soirée vraiment amusante. intéressante, mouvementée... Le sujet, piquant et imprévu, avait attiré nombre d'auditeurs. Et le conférencier, M. Raymond [Raimond], ne les a point déçus !

On connaît la finesse et l'esprit de M. Raymond [Raimond] : il les a dépensés sans compter dans une présentation des théories nudistes, volontairement austère et dépouillée de tout ce qu'un tel sujet eut pu comporter de scabreux.

Nous avons appris avec intérêt les bienfaits du nudisme dans l'ordre physique, dans l'ordre moral aussi, prétend M. Raymond [Raimond] avec les nudistes allemands (ce qui ne manquera pas de lui susciter tout à l'heure de vigoureux contradicteurs). Il ne s'agit pas, d'ailleurs, ainsi que pourrait le penser un vain peuple, de « vivre nus » mais de pratiquer ainsi les sports, en un terrain clos, entre adeptes conscients, et quelques heures par semaine. De tels usages, pense M. Raymond [Raimond], amélioreront considérablement la race au double point de vue santé et esthétique, car il est hors de doute que chacun s'efforcera à ne point présenter une trop fâcheuse anatomie aux yeux de ses contemporains.

M. Van Ryswyck contredit ardemment, quoique courtoisement l'orateur, au nom des traditions latines de pudeur et de retenue, dont il nous serait bien difficile de nous départir.

— Conçoit-on une famille — père, mère, jeunes gens et jeunes filles — pratiquant ensemble le nudisme intégral ? Ceci choque tous ses principes, et il approuve les pouvoirs publics qui ont interdit en France la création de « libres parcs » à l'instar de ceux d'Allemagne que visita M. Boyer.

Après quelques interruptions diverses, où s'affrontent partisans et ennemis du nudisme — les uns affirmant son action moralisatrice, les autres la niant —, M. Casati remet très justement les choses au point. Il s'agit surtout, toutes considérations sentimentales mises à part, de savoir si l'on peut accorder aux nudistes français l'autorisation de se livrer en paix, en des lieux réservés, au « supersport » de leur goût. Il propose un référendum. L'assemblée vote à mains levées. Le résultat est « oui ». Messieurs les nudistes, soyez heureux : les Saïgonnais vous permettent de vous dévêtir.

On se sépara en discutant encore passionnément cette intéressante question, et en souhaitant que l'Amicale parisienne nous donne souvent d'aussi agréables soirées.

À la Philharmonique

Conférence sur le nudisme

(*La Dépêche d'Indochine*, 26 juin 1930, p. 2, col. 7)

L'Amicale parisienne a tenu sa réunion mensuelle avant-hier soir à la Philharmonique. Nous n'avons pu, faute de place, donner le compte-rendu de cet intéressant débat. L'orateur était M. Raymond [Raimond], ingénieur civil, qui expose la thèse nudiste en s'appuyant sur le livre de M. Royer : *Au pays des hommes nus*.

M. Wirth présenta l'orateur et, dans une allocution fort digne, dit pourquoi l'accès de cette conférence sur un sujet qui peut passer pour délicat a été laissé libre tout en faisant allusion aux plaisanteries gauloises que le thème peut présenter, il en montre le côté sérieux au point de vue hygiène.

Le conférencier, après avoir spirituellement montré que le nudisme remonte aux temps édéniques, définit ce qu'est le nudisme : c'est un retour vers les conditions naturelles de la vie par l'exposition du corps à l'action des éléments bienfaisants : air, soleil, eau.

Le nudisme, dit-on, est immoral. Là-dessus, M. Raymond [Raimond] répond que le déshabillé l'est beaucoup plus et que, d'ailleurs, la pudeur est une question non seulement de latitude mais aussi de temps. Une femme en toilette de soirée peut se montrer à Paris à partir de 10 h. du soir et se ferait arrêter à 10 h. du matin si elle se promenait dans cette même toilette.

Le nudisme est actuellement assez développé. Il compte en France près de neuf cent mille adeptes et nous vient des pays scandinaves.

Le conférencier indique ensuite les bienfaits du nudisme : il développe la force et la beauté du corps, c'est un calmant moral aussi bien que physique et, contrairement à ce que l'on croit, n'est pas un facteur de démoralisation.

Plusieurs contradicteurs prirent la parole. M. Ryswyck père n'admet pas que le nu puisse être moral et ne voit pas très bien un père se promenant nu devant ses enfants. M. Neumann appuie cette attaque et la thèse de M. Raymond est bien près de succomber.

Un autre orateur, M. Casati, reprend la question et la traite de façon plus impartiale, mais ce qu'il y eut de plus curieux, c'est le résultat du vote à mains levées qui eut lieu à la fin de la conférence. Le nudisme obtint une majorité presque complète : 5 voix seulement furent contre. Après cette conclusion aussi probante qu'inattendue, la séance fut levée.

Au jour le jour

Le calme et le vêtement (*Saïgon républicain*, 30 juin 1930, p. 1, col. 6)

La conférence organisée par l'Amicale parisienne sur le nudisme a quelque peu remué les Saïgonnais, et les a amenés à méditer sur des problèmes fort intéressants. C'est le but de ces conférences — et si elles parviennent à créer à Saïgon un centre de préoccupations intellectuelles, l'Amicale parisienne aura bien mérité de la colonie.

En tous cas, le nudisme est actuellement le sujet de bien des conversations. Hier, en un cercle, un des apôtres de la nouvelle religion disait que les gens allant nus devenaient calmes et purs, qu'aucune idée obscène ne les effleurait plus et qu'ils avaient atteint la tranquillité définitive.

« Ma foi, répondit quelqu'un, je n'ai pas besoin de me mettre tout nu pour rester calme. »

On rit ; mais on resta songeur car le propos spirituel éveilla mille confuses pensées où les avantages de l'ordre actuel passèrent en foule. Mais on ne prit point la peine de démêler ces pensées — et la discussion continua...

J'y songeai pourtant, à ce mot si joli et où j'avais aperçu tant et tant de choses que je ne les pourra mettre en cet articulet. Mais je veux dire ici l'une des plus importantes que j'y trouvais. C'est la beauté, le calme, la sécurité des coutumes auxquelles nous sommes faits. Parfaites ? Que non pas. Mais adaptées, vieilles, assouplies... Nous avons fait ménage avec la religion, la pudeur, avec les mœurs, avec le gouvernement, avec tout ; nous savons ce qu'on en peut laisser — et en observer.

Cela fait comme ces vieux ménages qui ont atteint au bonheur à force de se quereller.

— Nos vêtements ? Laissons la mode se charger de les modifier. Acceptons les us saugrenus des toilettes. Nous savons ce qu'il en est. Nous y connaissons le calme. Pourquoi refaire, avec la nudité, un long, pénible et dangereux apprentissage ?

N.

Avis rectificatif
(*La Dépêche d'Indochine*, 22 juillet 1930, p. 8, col. 4)

Contrairement au texte qui a paru sur les cartes d'invitation, concernant le mariage de monsieur A. Durand, les membres de l'Amicale parisienne ainsi que les invités sont priés de lire : *dîner* et non lunch (simple erreur d'imprimerie).

Amicale parisienne

7^e conférence contradictoire
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 juillet 1930, p. 2, col. 7)
(*La Dépêche d'Indochine*, 1^{er} août 1930, p. 2, col. 7 : rappel)

Vendredi prochain, 1^{er} août, dans la salle des fêtes de la Société philharmonique, rue Taberd, n° 32, septième des conférences contradictoires et publiques organisées sous les auspices de l'Amicale parisienne.

« Les grands problèmes italiens et l'attitude italienne à l'égard de la France »

L'exposé du conférencier commencera à vingt-une heures, comme précédemment. Le public aura libre accès à la salle de la conférence.

N. B. — Cette conférence fut décidée au lendemain de la précédente.

La conférence organisée sous les auspices de la Société des études indochinoises lui laisse tout son attrait.

Les conférences contradictoires
de l'Amicale parisienne
(*Saïgon républicain*, 2 août 1930, p. 5, col. 6-7)

C'est en présence d'un auditoire nombreux, et vivement intéressé par le débat soulevé, que M. Casati a traité, hier soir, à l'Amicale parisienne, des « Grands problèmes italiens et de l'attitude italienne à l'égard de la France. »

Il n'est pas douteux que cette attitude soit, actuellement, menaçante. Beaucoup de Français s'en irritent. L'orateur, avec beaucoup de clarté, d'érudition et compétence, a essayé de dégager les causes profondes de l'attitude italienne. Il nous l'a montrée

surpeuplée, assez pauvre, n'ayant qu'une médiocre industrie, incapable de fournir du travail à tous ses nationaux. Un seul recours lui restait donc ; l'émigration, et les Italiens se sont longtemps portés en masses compactes vers la France, l'Angleterre, l'Amérique du Nord et du Sud. Mais la plupart de ces portes se ferment maintenant, soit à cause du chômage, soit par suite de l'ostracisme des gouvernements. D'autre part, l'Italie n'a presque pas de colonies, et quelques tentatives d'expansion en Europe ne lui ont guère réussi ; le problème reste donc entier, et alarmant.

Le régime fasciste qui règne sur l'Italie depuis huit ans et y a exaspéré le sentiment national a bien tenté un effort dans le sens industriel mais cet effort a été insuffisant. EL en même temps, sous l'influence de cet orgueil national renaissant, l'attitude de l'Italie vis-à-vis des autres peuples a changé ; tandis que ces difficultés intérieures subsistaient. — Grave responsabilité que celle d'un gouvernement qui pratique une politique de natalité dans un pays déjà surpeuplé !

On ne peut nier que l'entrée en guerre de l'Italie, en 1915, ait été déterminée moins par des raisons sentimentales que par des promesses — qui n'ont pas toujours été tenues. D'autre part, l'Italie n'a guère été favorisée au moment de la redistribution des colonies allemandes qui ont presque entièrement été affectées sous mandat à l'Angleterre et à la France, pays cependant déjà pourvus d'un vaste empire colonial.

Ces diverses considérations envisagées, le litige franco-italien se résout actuellement à trois questions : les deux premières intéressent les possessions italiennes d'Afrique orientale (capitulation tunisienne ; rectification de la frontière Tripolitaine-Tunisie) ; enfin, la troisième question, la plus importante, est celle de la parité navale.

On connaît les discussions qui ont eu lieu, récemment, à ce sujet. La prétention de l'Italie d'avoir la parité navale avec la France peut surprendre, étant donné qu'elle a beaucoup moins de côtes, et des possessions moins éloignées à défendre. — Il y faut donc voir, encore une fois, une manifestation de ce nationalisme excessif qui l'inspire actuellement. On aurait tort, toutefois, de négliger cette menace. Un conflit ne peut plus, actuellement, se limiter à deux puissances, et la France se doit à elle-même d'éviter à tout prix le retour d'une conflagration mondiale comme celle dont nous souffrons encore si cruellement.

Interrogé par M. Neumann sur les moyens pratiques de préserver la paix, M. Casati déplore l'attitude générale française : il semble que le gouvernement français ne montre pas une suffisante bonne volonté à engager des conversations diplomatiques avec M. Mussolini, et que l'opinion générale du Français moyen reflète une nuance de dédain que l'Italie ressent et qui l'offense. La paix, que nous désirons tous ardemment, ne doit pas être attendue passivement ; il faut lutter pour la défendre, et lutter activement. Quand le simple sentiment d'humanité ne nous y pousserait pas, nous devons, par simple sens pratique, éviter avec l'Italie un conflit qui nous coûterait cher et ne nous rapporterait rien, puisqu'elle ne peut rien nous donner.

La discussion se poursuit, très animée, quelques contradicteurs déplorant l'attitude de l'Italie qui, disent-ils, payent la France d'ingratitude, et n'a pas suffisamment participé à la guerre pour avoir droit à de plus grands territoires lors du partage. Mais il faut bien se rendre compte que les questions économiques jouent actuellement un rôle primordial dans les relations des peuples ; la France ne peut ni ignorer ni dédaigner la situation italienne. Il nous appartient de prouver notre sincère amour de la paix, et d'agir dans ce sens avant qu'il soit trop tard.

L'heure tardive contraignit l'assistance d'interrompre ces passionnés débats ; et l'on se sépara en souhaitant que l'Amicale parisienne nous donne souvent encore d'aussi intéressantes soirées.

(à suivre)

Amicale parisienne

Nos départs

(*La Dépêche d'Indochine*, 14 août 1930)

Hier soir, quoiqu'à l'impromptu, nombre de ses sociétaires n'ayant pu être touchés, l'Amicale Parisienne réunissait à la Rotonde 42 convives autour de son président, M. Wirth, qui doit s'embarquer sur le d'*Artagnan* lundi matin.

Jamais il n'y eut comme durant cette soirée tant d'entrain et de gaieté. Au champagne, M. Wirth, après avoir remercié les membres présents et aussi ceux qui, n'ayant pu venir, lui avaient adressé leurs excuses, nous parla de ce Coin Colonial qu'il rêve de créer à Paris, et où nous pourrions nous réunir durant nos congés, conservant ainsi un contact permanent avec les anciens, ceux qui voudraient bien venir, et aussi y établir un office de renseignement pour ceux qui, désireux de venir à la Colonie, ne savent où se renseigner « pratiquement ».

Notre nouveau président, M. Magnien, prend ensuite la parole pour souhaiter, au nom de tous, un bon séjour au partant, ainsi qu'à ses charmantes compagnes.

Il rappelle ses efforts, ainsi que ceux de notre camarade Neumann, qui à eux deux réussirent à remettre à flot la vieille galliotte de la Parigote. Et les coupes se vident au milieu des vivats.

Puis, après l'éclair du magnésium, les chants et danses ne cessèrent d'alterner, nous donnant l'illusion d'être pour la nuit transportés au cœur de la cité lointaine.

Et l'on se donna rendez-vous au d'*Artagnan* dimanche soir à 22 heures pour un dernier au-revoir.

Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 23 août 1930, p. 2, col. 4)

Les membres de l'amicale sont avisés que le secrétaire et le trésorier se tiendront en permanence l'après-midi de dimanche 24 août, au Café de la Terrasse, bd Charner, où ils recevront toutes réclamations, cotisations, adhésions, rectifications d'adresse, etc.. et tiendront des insignes à la disposition de ceux qui n'en seraient pas encore pourvus.

Le Secrétaire :

H. BAADER.

Indiscrétions...

(*La Dépêche d'Indochine*, 1^{er} octobre 1930, p. 2, col. 6)

On chuchote dans Saïgon que l'Amicale parisienne se préparerait à manifester son activité de façon magistrale en donnant à mi-novembre une fort jolie fête...

Il s'agirait d'une « redoute » bleue et rouge — soit aux couleurs de notre bonne ville. Toute latitude serait laissée aux danseuses quant au style des toilettes et à l'interprétation de ces deux couleurs... N'y a-t-il pas de quoi tenter l'imagination ?

Naturellement, les « Parisiens » se feront un plaisir d'inviter à ce bal ceux de leurs amis qui n'ont pas eu la bonne fortune de naître dans l'illustre Cité...

On vous donnera bientôt des détails. En attendant, intriguez auprès des « Parisiens » que vous connaissez.... si vous voulez « en être » !!!

Sociétés et amicales

À l'Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 16 octobre 1930, p. 2, col. 5)

La huitième conférence contradictoire organisée par l'Amicale parisienne aura lieu, comme les précédentes, à la Philharmonique, le mardi soir 21 octobre à 21 heures précises.

Sujet traité par monsieur Raymond [Raimond] :

L'Humanité a-t-elle à gagner dans les idées féministes?

Entrée libre.

L'Amicale rappelle à ses membres ne recevant pas leurs convocations de vouloir bien envoyer leur nouvelle adresse au président, monsieur Magnien, 106, rue Mayer, afin de la faire figurer dans le prochain Bulletin actuellement sous presse.

Le Comité.

Amicale parisienne

Ses conférences contradictoires

(*La Dépêche d'Indochine*, 18 octobre 1930, p. 9, col. 4)

Par suite d'une subite indisposition de M. Raymond [Raimond], sa conférence sur *L'Humanité a-t-elle à gagner dans les idées du féminisme* est remise. En lieu et place, M. Noumann nous exposera, ce même mardi 21 courant, à 21 heures, à la Philharmonique : « La question juive dans le monde d'après-guerre ». Entrée libre.

L'Amicale parisienne prie ses membres qui ne recevraient pas de convocations de vouloir bien envoyer leur nouvelle adresse au président, M. Magnien, 206, rue Mayer (et non 106), ou au Café de la Terrasse à M. Allary, afin de la faire figurer dans le prochain Bulletin actuellement sous pressés.

Le Comité.

Amicale parisienne

(*Saïgon républicain*, 22 octobre 1930, p. 2, col. 3)

Hier soir, dans la salle des fêtes de la Philharmonique, avait lieu une conférence présentée par M. Neumann sur : « La question juive dans le monde d'après-guerre ».

Quatre-vingts personnes environ assistaient à cette conférence.

M. Neumann nous a démontré la nécessité de faire une place au soleil au peuple juif. Il a cherché à nous convaincre, que les raisons qui provoquent une « question juive » sont surtout d'ordre économique plutôt que religieux ou racial.

Il insiste peu sur le « sionisme », n'étant pas sioniste lui même.

Mais des contradicteurs se lèvent : l'un déclare que si les Juifs ont subi pas mal de tribulations, c'est surtout en résultat de l'inimitié que le débiteur voue en règle générale à son créancier. Or, le juif est un créancier, voire souvent usurier.

M. Neumann rétorque que les juifs furent contraints de se livrer au commerce de l'argent.

Un autre contradicteur, à la longue silhouette, au crâne tondu de près, au zézaïement original, parle de certains pogroms auxquels il a assisté et qui n'avaient pas l'importance qu'on leur attribué.

Il soulève des protestations un jeune homme, notamment, au visage mince, au long nez chevauché de lunettes, semble très passionné de la question.

Une autre question surgit alors.

— Quelle est la part des juifs dans le bolchevisme ?

Le conférencier répond qu'ils n'ont été que des agents d'exécution !! Ce que nous voudrions bien croire.

Mais M. Casati se lève. Sa vigoureuse intervention est de beaucoup la plus goûtée. Il fait remarquer que, suivant un docteur, la race juive ne se distingue pas physiologiquement des autres, sauf, paraît-il, par l'étroitesse de la cage thoracique et l'absence de saillie de l'os du calcaneum.

Que les différents millénaires, et les vingt siècles de christianisme dont parlait M. Neumann tout à l'heure, n'ont rien changé au petit spasme d'antipathie, qui agite beaucoup d'entre nous au seul prononcé du mot « juif » et que, par suite, la question est bien de race et non économique ou sociale.

Quant à la position du sionisme, les Arabes de Palestine, descendant de Sem, ont vu d'un très mauvais œil la tentative de regroupement dans leur région des éléments juifs.

D'où il résulte que la nation n'est point près d'être reconstituée.

Le débat n'est point épuisé.

Mais il faut conclure. En somme, conférence intéressante et toute d'actualité. Qu'importe aux Juifs d'avoir une patrie.

Ils sont les maîtres incontestés de la France, les directeurs des mouvements politiques en Europe Centrale, et si la masse est parfois victime des remous de foule — assez rares — l'élite prend depuis longtemps une éclatante revanche.

C. C.

AMICALE PARISIENNE

(*La Dépêche d'Indochine*, 27 octobre 1930, p. 2, col. 7)

Le comité de l'Amicale parisienne nous fait connaître que l'amicale organise pour le 15 novembre prochain, dans une des salles du Continental, une redoute bleue et rouge. Les Parisiens pourront demander au président, 206, rue Mayer, des cartes d'invitation pour leurs amis.

Le Comité insiste vivement auprès de ses invités pour qu'ils revêtent les couleurs de la bonne ville : bleu ou rouge — et il compte sur de nombreux groupes costumés qui rappelleront la vie de la capitale.

Préparez-vous pour cette belle fête qui ne manquera pas d'avoir le plus grand succès et où régnera en tout cas la plus franche gaieté.

AMICALE PARISIENNE

(*La Dépêche d'Indochine*, 3 novembre 1930, p. 7, col. 2)

Les membres de l'Amicale désireux de faire partie d'un groupe travesti sont priés de se faire inscrire au Café de la Terrasse, 25, boulevard Charner, pour le choix du costume à leur remettre. Se presser, ce choix étant limité.

En Marge de la vie

Serions-nous béotiens ?

(*La Dépêche d'Indochine*, 5 novembre 1930, p. 1, col. 6)

Hanoï, qui, si modestement, s'estime l'Athènes de l'Extrême-Orient, l'affirme parfois sans charité et je ne serais pas loin de le redire, à mon tour, avec notre orgueilleuse capitale du Nord, après avoir lu l'information suivante :

Notre bibliothèque (celle de Saïgon) s'est enrichie cette année de nombreux ouvrages d'intérêt général et d'imagination.

Outre les périodiques, la bibliothèque peut offrir à ses lecteurs la presque totalité des travaux sur nos colonies et particulièrement sur l'Indochine.

Du 1^{er} juin 1929 au 31 mai 1930, 1.510 volumes nouveaux ont été enregistrés dont 306 provenant de dons.

Le nombre des lecteurs s'est élevé à 13.922, soit une moyenne quotidienne de 41 lecteurs, chiffre légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Les prêts de livres ont atteint le nombre de 1.116, dépassant de plus du tiers celui de l'an passé (703).

Nous apprenons donc que, légèrement supérieure à celle de l'année précédente, la moyenne quotidienne des lecteurs, malgré toutes les richesses de pensée offertes, ne s'est élevée qu'à 41 unités.

Voilà qui est bien maigrichon pour un ville qui compte, dit-on, 9.000 Européens, sans compter les Annamites fort nombreux qui lisent fort bien le français.

Les quotidiens suffisent donc à l'appétit intellectuel de Saïgon-Cholon-Giadinh et autres lieux. Voilà qui nous donne une fière idée de notre popularité.

Nous en sommes, au tréfonds de nous-même, en ce coin où git l'orgueil, un tantinet flattés mais je prends la liberté d'être plus ambitieux pour le grand nombre et je voudrais plus de curiosité intellectuelle qu'on n'en manifeste d'ordinaire dans la métropole du Sud.

Le succès des conférences est loin de rivaliser avec celui des bals et, si les débats organisés par l'« Amicale parisienne » groupent d'intéressants auditoires, serais-je malveillant en attribuant aux conférences contradictoires un attrait tout particulier.

Celui-ci n'appartient pas toujours à l'ordre de la pensée. Pour avoir largement pratiqué le genre, je sais que la foule, la grande foule, n'exècre pas ces joutes oratoires mais la passion, la vigueur ou l'humour des contradicteurs ne sont pas, pour elle, les moindres facteurs d'intérêt.

Beaucoup reste à dire, à cet égard :

Nous pourrions en reparler un jour ou l'autre.

GROS-PIERRE.

La Redoute de l'Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 12 novembre 1930, p. 9, col. 4)

La redoute de l'Amicale parisienne s'annonce comme un succès, mais ses organisateurs n'espéraient tout de même pas un succès tel que les cartes d'invitation confiées aux P. T. T. s'égareraient, tout comme, jadis, les cartes des « Images de France ».

Il nous revient en effet que de nombreuses cartes ne sont pas arrivées à destination. Les membres de l'Amicale qui n'ont pas reçu leurs cartes sont priés d'en aviser le président, 206, rue Mayer, qui les leur fera parvenir aussitôt.

Le banquet et la redoute bleue et rouge
de l'Amicale Parisienne
(*Saïgon républicain*, 17 novembre 1930, p. 2, col. 2-3)

Ce fut une fête charmante et dont les Parisiens de Saïgon peuvent être justement fiers. Elle dut, il est vrai, une grande partie de son éclat à la présence des deux glorieux aviateurs, MM. Goulette et Lalouette, qui avaient consenti, avec une charmante bonne grâce, à être des nôtres.

À 8 h. 30, avait lieu au Continental un banquet tout intime, qui réunissait le comité et les membres actifs de « La Parisienne ». M. Magnien, président, occupait comme il sied la place d'honneur, ayant à sa droite M^{me} Pâris, M. Neumann, M^{me} Neveu, M. Pâris, à sa gauche, M^{me} Pappo, M. Alary, M^{me} Bregegère, M. Malka, M^{me} M. Alary, M^{me} Malka. En face du président, M^{me} Neumann avait à sa droite M. Neveu père, M^{me} Henry, M. Jamas, M^{lle} Bregegère, M. Henry, M^{me} Alary, M. Baader ; à sa gauche, M. Desgrand, M^{me} Pétel, M. Neveu, M^{me} Magnien, M. Pétel.

À peine avait-on eu le temps de déguster un menu succulent que les invités au bal envahissaient déjà la salle impatiente de danser... Nous avons quelque peu déploré que les Saïgonnaises n'aient pas toutes observé strictement les couleurs de la redoute. Mais le coup d'œil n'en était pas moins joli grâce à quelques heureux travestis : M^{me} et M. Magnien en Marguerite et Méphisto ; M^{me} Pâris en Juliette Récamier ; M^e Pâris en élégant 1830 ; M^{me} Valencot en grisette ; M^{me} Neveu en pierrot ; M. X... en sans culotte ; M^{me} Allegrini et Drouin en ravissants pioupious... le tout bleu et rouge...

À 11 h. 1/2, les deux « as » sont signalés, et reçus à l'entrée du bal par M^{lles} Faubert et Desolmes, l'une en rouge, l'autre en bleu, qui leur offrent les fleurs, tandis que les piou-pious, au « garde à vous », présentent les armes...

Une immense ovation soulève la salle, qui applaudit frénétiquement, et ces applaudissements enthousiastes sont bien sincères : ils viennent du cœur...

Quelle émotion, en effet, pour des Parisiens en exil, de penser que ces hardis navigateurs ont quitté, il y a si peu de jours, la ville chère entre toutes... Qu'ils nous en apportent, avec de toutes fraîches nouvelles, un peu de son reflet, un peu de l'air qu'on y respire...

MM. Goulette et Lalouette ne se contentent pas d'être de très grands Français, qui ont accompli avec une rare énergie de belles performances sportives. Ils sont encore hommes d'esprit et hommes du monde, et ont su conquérir la sympathie de tous les Saïgonnais et Saïgonnaises qui ont eu la bonne fortune de pouvoir les approcher. Ce n'est pas sans regret que nous les verrons repartir....

L'Amicale parisienne, en tout cas, est heureuse d'avoir pu, par un heureux concours de circonstances, leur manifester ses sentiments d'admiration.

Le premier moment d'émotion passé, tandis que les héros de la fête sablaient le champagne à la table du Président, on se remit à danser... Et la fête se prolongea tard, très, très tard. Si tard qu'on décida d'aller achever à la Cascade une nuit déjà fort handicapée.

Nombreuses étaient les dames qui avaient répondu à l'invitation des Parisiens....

Parmi celles qui avaient gentiment arboré nos couleurs, nous avons reconnu :

En bleu : M^{mes} Hampe, Héral, Fauconnier, Thullier, Nandette-Monthui ; en rouge : M^{mes} Châtel, Gotte, M^{lle} Boscaren, M^{me} Gaudiot.

Puis : M^{lle} Gelis en tissu imprimé de fleurs bleus et rouges, M^{me} Achard en dentelle bois de rose : M^{me} Santi en crêpe satin noir : M^{lle} Quintrie Lamothe, en dentelle bleu gris ; M^{me} Moutet, en crêpe georgette blanc ; M^{lle} Trimardeau en mousseline de soie citron perlée de strass ; M^{me} Simonpiétri en satin blanc perlé ; M^{me} Faubert en

mousseline de soie noir imprimée de grandes fleurs : M^{me} Astaneyra en crêpe georgette imprimé de tons rouges ; M^{me} Trimardeau en dentelle noir ; M^{me} Larivière en crêpe saumon perlé ; M^{me} Scotto en velours bordeaux d'un travail délicat, etc, etc...

TOINETTE.

Conférences contradictoires de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 novembre 1930, p. 2, col. 1)

La 9^e conférence contradictoire organisée par l'Amicale parisienne aura lieu le mardi soir 25 novembre, à 21 heures, dans la Salle de la Philharmonique, rue Taberd.

Sujet : Accusation du livre de G. Duhamel, par M. Casati, *Scènes de la Vie future*.

Les conférences contradictoires à l'Amicale parisienne
(*Saïgon républicain*, 27 novembre 1930, p. 5, col. 7)

L'Amicale parisienne, poursuivant son courageux et intéressant effort de manifestations intellectuelles, nous a donné, hier soir, une conférence dont le succès a été vif. Un auditoire très nombreux emplissait la salle de la Philharmonique, signe certain que le public saïgonnais, lent à émouvoir, se pique enfin de curiosité, et commence d'apprécier à leur prix de tels débats.

La contradiction portait sur le livre de G. Duhamel, « Scènes de la vie future », récit assez entaché d'amertume d'un voyage que fit l'auteur en Amérique. Ce fut l'occasion d'une joute oratoire brillante entre MM. Neumann et Casati, tous deux conférenciers exercés et maintes fois applaudis à Saïgon.

M. Neumann avait assumé la lourde tâche d'accuser le livre, tâche d'autant plus ingrate que Duhamel, qui écrivit tant de beaux et humains ouvrages, demeure un de ses auteurs les plus aimés. Il ne croit pas, cependant, que Duhamel ait fait œuvre valable et bonne dans « Scènes de la vie future ». Et d'abord, il lui reproche la brièveté de son séjour en Amérique qui ne lui a pas permis d'approfondir suffisamment le sujet. Il pense, ensuite, que Duhamel a exagéré le danger de l'excès de civilisation « machiniste » auquel est parvenu ce pays, et que les Américains ne sont pas aussi dépourvus d'âme qu'on veut bien le dire... Tout ce qu'on leur reproche, d'ailleurs, goût de plaisirs vulgaires de l'écran, oligarchie financière, mépris des minorités de race, ne pourrait-on le reprocher aussi presque au même titre à l'Europe ? Et M. Neumann cite, pour la défense de l'Amérique, les noms de Walt Whitman, Edgar Poe, Valdo Franck, Emerson, etc.

M. Casati rétorque avec son habituelle éloquence que Duhamel, homme cultivé et observateur, a pu beaucoup voir en peu de temps, et qu'il lui semble avoir bien juger Amérique. Pas à pas, nous parcourons avec lui le livre, et nous découvrons sous la prospérité magnifique, sous l'orgueilleuse réussite américaine, l'« envers ou décor », les problèmes complexes, souvent sans issue, dans lesquels se débattent les U. S. A. Il y a l'excès de productions il y a la misère — qu'on ignore — de toute une classe ouvrière subalterne dont la voix est étouffée. Il y a la prohibition, qui cause de graves désordres, il y a, enfin, la question « noire », cette tache de lèpre au flanc de l'Amérique... M. Casati partage les appréhensions de Duhamel. Il craint que nous ne marchions à grands pas vers un mode de civilisation industrielle dont seraient bannis tous les idéals latins, et où compteraient seules les valeurs « efficientes »...

Les deux orateurs défendent chacun leur thèse avec des arguments solides, et le public les écoute avec un profond intérêt. Toutefois, malgré les sollicitations de

M. Magnien, président, aucune contradiction ne s'élève. On se sépare tôt en commentant cette excellente soirée.

TOINETTE

Conférence contradictoire de l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 27 novembre 1930, p. 9, col. 1-2)

Mardi soir, l'Amicale parisienne donnait sa 9^e conférence contradictoire dans la salle de la Philharmonique, rue Taberd.

Un nombreux public, et des plus sélect, avait répondu à l'appel des organisateurs. Les fauteuils faillirent manquer...

Le sujet de cette conférence était le livre de Georges Duhamel : « Scènes de la vie future ». M. Neumann critiquait l'auteur, que M. Casati défendait.

Tout d'abord, M. Neumann, prenant une phrase de l'auteur où celui-ci disait que son livre était écrit sans passion politique ou morale, dit que sa critique sera ainsi.

Il nous avoue que ce livre n'a parlé ni à son esprit, ni à son cœur.

Il s'est trouvé en face d'un monsieur qui est allé passer trois semaines dans un pays plus grand que l'Europe, allant des cercles polaires aux tropiques, contenant toutes les races du monde, et ce monsieur affirme avoir assez étudié les indigènes pour en analyser leur mentalité.

Et le conférencier compare ce monsieur aux « romanciers » qui croient avoir découvert l'Indochine au cours d'une escale, et nous en ont donné les descriptions que nous connaissons tous.

Que pouvons-nous donc penser des déductions de G. Duhamel faites dans de semblables conditions ?

L'auteur raconte son premier contact avec l'Amérique : la visite médicale imposée à tout étranger ; il en est sorti choqué.

Puis le contact du restaurant : le dénombrement des calories qu'on lui fait absorber lui retire tout appétit.

Au cinéma, la pauvreté du programme artistique ne le cède qu'à celle des images qui défilent sur l'écran.

À Chicago, il ne voit que les abattoirs d'ou sortent des rivières de sang.

Et ainsi de suite, jusqu'à la seule religion observée là-bas : celle du Veau d'or, dont la cathédrale est la Bourse.

L'orateur reprend tour à tour ces griefs et montre que non seulement ils sont exagérés, vus par un esprit trop préparé à la critique, mais encore que l'on peut trouver tout cela chez nous, sans aller si loin.

Ici-même, sur les programmes de cinéma, nous voyons figurer des morceaux d'opéra entre une valse de Chose ou une mélodie de Tartempion.

Ou sur l'écran, Charlot succédera à une comédie jouée par des artistes de la Comédie Française.

Le véritable procès de Duhamel est celui de la civilisation Industrielle : l'esprit vomit la matière. Mais ne voyons-nous pas dans notre vieille Europe toutes les industries se mettre au diapason des américaines.

Et le Dieu de l'or n'est-il pas adoré dans le Vieux Continent autant si ce n'est plus que dans le nouveau ?

M. Casati, qui se porte comme avocat de G. Duhamel, trouve au contraire son livre tout à fait au point, et reflétant l'ambiance générale de l'homme du nouveau monde.

Répondant à la critique de monsieur Neumann, il dit qu'un être intelligent, observateur, est capable de se faire une opinion au bout de peu de temps, alors que certains, habitant depuis quarante ans dans un pays, ne seraient pas en état de le faire,

et que, si quelques écrivains, plutôt rares, avaient écrit un peu légèrement, nombreux sont ceux qui ont laissé de belles pages.

D'autre part, il n'est pas certain que Duhamel ait voulu broser un tableau où chaque détail soit fouillé et cent fois retouché. Il a intitulé son livre « Scènes de la vie future ». Et ce sont de simples scènes croquées sur le vif qu'il nous a données. Mais il se trouve que ces scènes viennent confirmer et fortifier l'impression que nous avons de l'Américain, car les faits sont tangibles. Il est indéniable que l'Américain se place au-dessus du monde entier : il méprise l'Anglais qu'il considère comme un cadet arriéré. Il méprise le Germain dont pourtant il se sent quelque hérédité comme Anglo-Saxon. Il méprise le Français qui ne peut que l'amuser ou le distraire. Il méprise les races méditerranéennes et orientales qu'il ne considère que comme des machines industrielles de rendement plus ou moins productif.

Mais comme, en ce moment, il y a surcroît de production, il ferme les vannes de l'immigration.

Mais ce qu'il méprise par dessus tout, c'est le nègre du Sud. Ce mépris est si fort qu'il a été jusqu'à engendrer cette loi de Lynch, qui est la honte de l'Amérique.

Et si Duhamel a esquissé ces scènes, c'est pour nous jeter un cri d'alarme alors qu'il en est temps encore.

En effet, si l'Américain ne peut plus remonter le courant dans lequel les machines l'ont entraîné, nous pouvons encore nous préserver de cet esprit machiniste industrialisant toutes choses et toutes personnes.

L'homme n'est plus une individualité, c'est un rouage que l'on intercale à un emplacement donné pour en obtenir le rendement maximum.

Chaque individu est qualifié selon son « efficacité », et son intelligence n'existe qu'à condition de pouvoir être tarifée et se traduire en dollars.

Une avre ne vaut que par son cours actuel.

Monsieur Neumann répond que tout cela ne fait que confirmer son impression, que les Américains ne sont pas seuls, malheureusement, à persécuter ceux qu'ils méprisent, et notre continent pourrait trouver, à défaut de nous, d'autres persécutés : les Arméniens, en Turquie ; les Juifs, en Pologne, etc. Mais les 12 millions de noirs que l'Amérique méprise n'ont pas été importés par eux, mai, bien par les Européens qui, les premiers, en ont fait commerce pour la mise en valeur de leurs plantations. C'est un héritage de l'Europe qu'ils traînent à leur pied comme un boulet, et l'on peut excuser leur dépit de voir ces affranchis faire souche et s'implanter auprès d'eux.

Monsieur Casati revient sur l'orgueil américain qui fait qu'il se considère au-dessus de tout ; il en résulte qu'une certaine catégorie d'individus en sont venus à se croire au-dessus même des lois, et ayant constitué une véritable armée du crime, rançonnent les industriels et commerçants par une simple menace, et ceux-ci aiment mieux s'exécuter que d'affronter une aventure dans laquelle ils savent que la Police aurait le dessous.

La controverse limitée malheureusement entre les deux orateurs prend fin sans que personne dans la salle n'ait trouvé l'étincelle nécessaire pour faire rebondir la discussion.

En effet, alors que les précédentes conférences étaient animées par de vivantes répliques des assistants, il ne se trouva aucun partisan de l'américanisme pour le défendre. Car si Casati le critique, Neumann se contente de l'excuser. Pourtant, cet esprit américain, dont on nous a menacé, n'est-il pas plutôt l'esprit moderne ? Ne voyons-nous pas les jeunes nous arrivant avec cet esprit de ne faire absolument que des gestes, ne prononcer que des paroles, n'écrire que des choses qui puissent rapporter. Les jeunes ont été éblouis par les fortunes qui se sont édifiées en vitesse pendant ou par la guerre, et tous veulent faire mieux et encore plus vite que leur voisin ou leur prédécesseur. Et vous voyons dans le monde entier la course aux dollars.

De même que les Chinois ne comprenaient pas il y a quelques années que l'on puisse faire du sport sans y être poussé par un intérêt pécuniaire, nous ne comprenons

pas (je parle surtout pour ceux restés en France) cet esprit commercialisé au point de standardiser tout geste de travail.

Non, l'Américain n'est pas autrement que les autres comme mentalité, et s'il laisse de côté les distractions artistiques pour ses vieux jours, pour l'époque où la lutte qu'il mène pour avoir le maximum de confort dans sa vieillesse aura pris fin, il ne manque pas non plus d'enthousiasme pour un bel exploit ou une noble cause. Si le peuple américain a mis sur le pavois des Carpentier et des Chevalier, il y a mis aussi des Foch, des Joffre, des Clemenceau, des Lindberg, des Bird, des Costes et des Bellonte.

J'en passe et des meilleurs.

Enfin, ce n'est pas parce qu'un industriel aura, par une meilleure organisation de ses chantiers ou de ses ateliers, obtenu le même travail que son voisin avec moitié moins de personnel, qu'il devra être forcément privé de tout sentiment. La vérité est que, du jour où l'on a commencé à mettre quelques billets de côté, la fièvre de l'or vous empoigne, et l'on n'a [de] cesse d'augmenter son pécule, les besoins d'avenir augmentant au fur et à mesure proportionnellement aux économies réalisées. Il semble que les pays où cette maladie sévit doivent être ceux où le luxe existe (c'est le mirage, le but) et où les habitants sont économes et travailleurs.

Il est donc peu probable que la France échappe à cette emprise de l'esprit machiniste, que je qualifierai tout simplement d'esprit pratique.

Sera-ce un mal ?

H. B. [Henri Baader]

Les projets de l'Amicale parisienne
(*Saïgon républicain*, 29 novembre 1930, p. 2, col. 6)

L'ambition de l'Amicale parisienne grandit avec ses succès, Après avoir convié les Saïgonnais à des conférences dont on a pu apprécier tout l'intérêt, elle songe maintenant à divertir ses sociétaires. Et il est question d'organiser pour le 18 janvier prochain une excursion, une « ballade » au Cap Saint-Jacques, avec voyage en auto-car baignade, déjeuner rustique, etc.

Mais... il y a un mais! Les seuls affiliés à l'Amicale seront admis à cette partie de plaisir....

Parisiens de Cochinchine qui n'êtes pas encore des nôtres, hâtez-vous donc d'adhérer.

Vous retrouverez, en nos assemblées, la gaieté et l'esprit gouailleur de notre cité : vous en deviendrez certainement les hôtes assidus, et contribuerez ainsi au prestige de notre groupement. (S'adresser au siège social chez M. Magnien, 20, rue Mayer).

Une conférence
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 décembre 1930, p. 2, col. 5)

L'Amicale parisienne invite le public saïgonnais à assister à une conférence qui sera faite par M. le Dr Demarquette, à la mairie de Saïgon, le vendredi 5 décembre à 21 heures, sur le sujet suivant :

Le naturisme, solution de la crise mondiale

Après sa causerie, le conférencier répondra à toute question qui pourra lui être posée sur ce sujet et aux objections qui pourront lui être faites.

Une conférence sur le naturisme à l'hôtel de ville
(*La Dépêche d'Indochine*, 4 décembre 1930, p. 7, col. 5)

M. Demarquette, président fondateur du « Trait-d'Union », la plus ancienne des sociétés naturistes de France, est de passage à Saïgon après avoir visité : Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Célèbes, Bali, Java, Sumatra, où il a fondé des groupes du « Trait d'Union ». Le mouvement se propose d'élever une digue à l'invasion de nos mœurs par des modes superficielles, matérialistes et malsaines qui menacent actuellement notre race d'une dégénérescence matérielle et morale. Le « Trait d'Union », tout en conservant ce que le progrès des sciences et de la technique ont d'utile et de précieux, veut ramener les nouvelles générations à l'existence sobre, simple et délicate dans laquelle nos ancêtres puisaient leurs qualités, leurs forces et leur santé.

Il y a déjà deux mille ans qu'un sage a dit : « L'homme ne meurt pas, Il se tue ». Il a cependant fallu bien longtemps pour que cette vérité soit bien comprise ; et encore de nos jours, nombreux sont les humains qui, inconsciemment, accumulent dans leurs habitudes de vie des causes de maladies dont l'accumulation les conduira à une mort prématurée. Parmi ces influences néfastes, il faut placer au premier plan les erreurs alimentaires.

M. Demarquette, auteur de nombreux ouvrages sur les divers aspects du naturisme et docteur ès lettres, fera, sous les auspices de l'Amicale parisienne, le vendredi 5 décembre, à 21 heures, à l'hôtel de ville, une conférence sur « Le Naturisme, solution de la crise mondiale », au cours de laquelle il traitera des aspects, hygiéniques, économiques et moraux du naturisme, lequel est de plus en plus à l'ordre du jour.

À l'hôtel de ville

Conférence de M. Demarquette
(*La Dépêche d'Indochine*, 6 décembre 1930, p. 9, col. 3-4)

Hier soir, à 21 heures, dans le hall de l'hôtel de ville, M. Demarquette a donné devant une centaine de personnes une conférence sur le naturisme, sous les auspices de l'Amicale parisienne. M. Magnien, président de l'Amicale, présenta le conférencier au public. M. Demarquette est professeur et fondateur de la ligue le *Trait d'Union* destinée à propager ses idées. Il a fait des conférences en Europe, en Australie, etc.

M. Demarquette prend ensuite la parole et expose que chaque grande crise qui a secoué les peuples a été suivie d'une ère de civilisation paisible et heureuse. Nous sommes dans une de ces crises, qui a commencé à la Révolution française et dont le principal effet, au point de vue économique, a été de remplacer l'artisanat par l'industrie.

Pour résoudre cette crise, plusieurs solutions ont été proposées : pour les uns, c'est le communisme ; pour d'autres, le nationalisme intégral ; pour d'autres encore, les religions. M. Demarquette, lui, propose le naturisme.

Il définit le naturisme : l'étude des lois de la nature humaine et la recherche des conditions favorables à son épanouissement intégral et à sa mise en valeur, en y introduisant des facteurs de bonheur.

L'homme vit de plus en plus artificiellement et il est temps de le ramener à des conditions d'existence plus normales.

Puis M. Demarquette parle de la ligue qu'il a fondée, le *Trait d'Union*, et expose son programme. Il faut, dit-il, tenir compte de trois plans sur lesquels l'homme évolue :

physique, psychique et mental. Au physique, le point important est l'alimentation ; il faudrait s'abstenir d'alcool, de viande, de tabac, faire de la gymnastique et prendre des bains de soleil. Au mental, on doit éviter de penser sans réflexion et sans cohérence, et enfin au psychique, bannir de notre âme les mauvais sentiments.

M. Baader fait remarquer qu'il est difficile ici de s'abstenir de viande.

Les Annamites, qui sont végétariens, sont une race faible. Ceux de leurs sportifs, au contraire, qui mangent de la viande, sont aussi vigoureux que nous.

M. Demarquette répond que nous mangeons beaucoup trop. D'ailleurs, les Annamites ne sont pas végétariens, ils mangent beaucoup de porc.

Enfin, la moitié environ des champions sportifs sont végétariens. M. Neumann demande si la loi de la prohibition est un bien pour l'Amérique.

Le conférencier répond que la question est délicate. Ce qui se passe en Amérique n'est pas bien connu et ne permet pas de conclusion ferme.

M. Neumann, au nom de la liberté individuelle, s'élève contre l'obligation de se mettre à un régime quelconque.

M. Demarquette répond qu'il n'a pas l'intention de contraindre qui que ce soit, mais de persuader.

Enfin, M. Demarquette distribue des prospectus et la conférence se termine au milieu de vifs applaudissements.

Sombre affaire

Nous avons reçu la lettre suivante d'un groupe de spectateurs :

Que sont devenues les chaises de la mairie ? Hier, conférence très intéressante du docteur Demarquette sur le naturisme. Il y avait près de deux cents personnes avides de voir et d'entendre parler de choses élégamment libertines. On en fut pour ses frais... Mais ceci est plus grave. Pour ces 200 personnes, il y avait une vingtaine de chaises antiques, des bancs... Magnifiquement, des messieurs se sont assis par terre. Nous allions vers le naturisme, la suppression immédiate des chaises... Mais que sont devenues les chaises de la mairie, nos édiles, dans une crise d'économies, siègent-ils à croupetons à l'instar des gens de ce pays ?

Les tapis ne sont pas à dédaigner, mais les tapis coûtent plus cher que les chaises, et puis je ne vois pas certains de nos aimables contradicteurs aux conférences assis se relevant à l'aide de ses mains en défiant toutes les lois de l'équilibre...

M. B... [Baader] vantait la commodité des cabinets à l'anglaise au lieu de l'antique chaise percée...

Bref soirée très intéressante où l'on vanta même le caodaïsme.. Ceci était dirigé contre Bonvicini, j'en suis sûr.

Bref, je suis pour les chaises car les bancs non rembourrés, tant que je ne serai pas un adepte fervent du Dr Demarquette, n'ont pour moi pas de charme.

Amicale parisienne

(*La Dépêche d'Indochine*, 15 décembre 1930, p. 7, col. 6)

Le comité de l'Amicale parisienne vous prie de bien vouloir assister à la conférence contradictoire qui sera faite par M. G. Raimond à la mairie de Saïgon, le vendredi 19 décembre, à 21 heures, sur le sujet suivant : « Qu'avons-nous à gagner au développement du féminisme ? »

« Du féminisme... », par M. G. Raimond
(*Saïgon républicain*, 22 décembre 1930, p. 2, col. 1)

Enfin, nous avons eu cette conférence sur le féminisme que nous attendions impatientement depuis si longtemps ! Et les Saïgonnais sont venus en foule pour entendre, si bien que le hall de la mairie s'est avéré trop petit, ou du moins les sièges insuffisants !

M. Raimond, conférencier impartial, s'est attiré, hâtons-nous de le dire, toutes les sympathies de l'auditoire féminin par son exposé loyal de la question. Après nous avoir retracé rapidement l'historique du mouvement, étudié les causes qui ont précipité l'évolution sociale des femmes, il pose la question : « Qu'avons nous (dans le sens de « nous humanité ») à gagner au développement du féminisme ? Il pense que les femmes peuvent beaucoup pour les œuvres de paix, et que leur influence, dans ce sens, peut être salutaire.

Premier contradicteur : M. Neumann, partisan résolu des traditions familiales, déplore l'émancipation excessive des femmes, et souhaiterait que l'on en revint à l'ancienne formule de « la femme au foyer ». Ouais ! Cela est fort bon à dire, cher Monsieur ; encore, ce foyer, faut-il l'avoir ? Que faites-vous des millions de femmes seules, de celles qui, après l'hécatombe de 1914-1918, n'ont pu trouver d'épouseurs ?

Quelques voix féminines, malheureusement trop timides, s'élèvent. M^{me} Moitessier fait justement observer que les femmes ne devraient embrasser que des carrières dont les loisirs leur permettraient de concilier harmonieusement leur indépendance et leurs devoirs familiaux. M^{me} Baudet constate avec piquant que les défauts de frivolité et de vanité si souvent reprochés aux femmes leur ont, le plus souvent, été suggérés par les hommes, et qu'elles les ont affectés pour leur plaire ! ! Ceci soulève un « tollé » général parmi l'assistance masculine.

Mais voici que se lève M. Casati, grand premier rôle des réunions contradictoires ! Oh, que M. Casati est de mauvaise foi : il a juré, je crois bien, de se faire honnir de toutes les Saïgonnaises ! Malgré les griffes menaçantes tendues vers lui, il émet des opinions désobligeantes et paradoxales. « Les femmes, prétend-il, sont de petits animaux dépourvus de raison. On ne peut avoir confiance en elles, ni faire fond sur leur action pacifiste. Elles ne savent même pas ce qu'elles veulent... » Pardon, pardon, M. Casati nous le savons très bien ; rien de plus net et de plus précis que les programmes de revendications des ligues féministes, rien qui se perde moins dans les nuages et la phraséologie démagogique. Les femmes sont beaucoup plus réalistes qu'on ne croit.

Enfin, l'on décide de terminer la soirée par un referendum : les femmes désirent-elles voter, ou non ? Et l'on vote à mains levées ? Mais le résultat du scrutin est complètement faussé par la mauvaise foi et la fraude électorale. Nous n'en tiendrons donc pas compte.

Il y aurait bien à dire, encore, pour épuiser ce sujet entre tous complexe et délicat. Bien à faire pour réformer les iniquités du Code qui créent si souvent aux femmes des situations douloureuses. Et cette tendance courageuse des femmes à devenir des êtres plus cultivés, plus conscients — ce qui je crois ne leur enlèvera rien des qualités inhérentes à leur sexe — ne vaut-elle pas d'être respectée, traitée autrement que par la raillerie facile ou le mépris ?

Mais tous ces grands problèmes dépassent le cadre de la conférence d'un soir. Lentement, la foule se disperse en continuant de discuter passionnément. On parlera longtemps encore de la conférence de M. Raimond.

TOINETTE [*bravo Toinette !*].

À propos d'« Indochine* »
(*Saïgon républicain*, 27 décembre 1930, p. 1, col. 4)

Indochine vient de sortir son quatrième numéro le 25 décembre.

À côté de choses sérieuses et pleines d'intérêt, c'est avec plaisir qu'on lit le « Conte de Noël », les commentaires sur la conférence Raimond qui a causé des discussions passionnées — chez les femmes surtout — puis avec une certaine inquiétude, qu'on apprécie les commentaires sur la « Finance Indochinoise ». Les fronts qui s'étaient rembrunis, s'éclairent aux jovialités de la « Quinzaine en Indochine ».

Ah! qu'en termes galants. ces choses-là sont dites. Notamment, le discours figaresque...

Une douce joie vous anime. et la rigolade vous prend. Délicieux remède au cafard. Bravo *Indochine* ! Continuez sur ce ton et le succès ne fera que croître.

Nouvelles brèves
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 mars 1931, p. 7, col. 1)

Pourquoi l'Amicale parisienne n'organise-t-elle plus de conférences ? Elles étaient pourtant bien suivies et la presse ne manquait pas de faire la plus grande publicité.

Dans cet ordre d'idées, pourquoi le Service de l'Enseignement ou d'autres services publics n'organiseraient-ils pas des conférences une fois par mois.

Trouve-t-on si nombreuses les distractions intellectuelles à Saïgon?

Décès
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 mars 1931, p. 2, col. 5)

Le Président et les membres de l'Amicale parisienne ont la douleur de faire part du décès de M. Paul Semprez, ancien vice-président et membre fondateur de l'Amicale, qui a eu lieu à Phnom-Penh le 13 mars 1931.

Les obsèques ont eu lieu à Phnom-Penh le 15 mars 1931.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 avril 1931, p. 2, col. 3)

L'Amicale parisienne conviait ses membres, jeudi soir, à une simple assemblée générale, et, fait assez rare dans les réunions de ce genre, le quorum fat atteint et même dépassé. Et durant deux heures, les questions les plus graves furent traitées avec verve et humour.

On se retrouvait sur les bords de la Seine...

Il en est résulté la nomination du nouveau comité pour 1931 :

Président : M. Magnien ; membres : MM. Baader, Desgrand, Godard, Henry, Herbert, Neumann ; membres suppléants : MM. Pétel et Vigouroux.

Puis à l'unanimité .. moins 2 voix, l'assemblée décide, malgré ces deux Philistins, de reprendre au plus tôt les conférences contradictoires que la bourse par trop plate de l'Amicale avait dû laisser tomber depuis la fin de l'année passée. Mais les cotisations de 1931 commençant à rentrer vont nous permettre non seulement de les reprendre sous

les auspices de MM. Baader, Henry et Neumann, commissionnés à cet effet, mais encore de préparer les fêtes de l'année avec le concours de M^{mes} Mauran et Pappo, et MM. Bloch, Fourillon et Pétel.

Et maintenant que le départ est donné à la Galiote de 1931, que tous ceux qui voudront bien s'y intéresser s'adressent à son président, M. Magnien, 206, rue Mayer, qui se fera un plaisir de leur donner tous renseignements utiles à ce sujet.

Pour le Comité.

Le secrétaire :

H. BAADER.

La crise tragique

Les chiffres qui parlent !

(*La Dépêche d'Indochine*, 20 août 1931, p. 1, col. 1-2)

Tout en croyant à la crise douloureuse dont pâtiennent cruellement l'Indochine en généra! et plus particulièrement la Cochinchine, il en est peut-être qui n'en réalisent pas toute la gravité.

Nous ne saurions trop, pour leur édification, les presser de lire un communiqué qu'ils trouveront en notre chronique de Cochinchine : l'Amicale parisienne annonce le départ pour la France d'un de ses membres les plus actifs, victime de la crise et ajoute :

C'est le 51^e de nos camarades qui nous quitte ainsi.

Par un entretien avec un membre du comité de cette vaillante association, nous avons appris que l'on peut espérer le retour d'une dizaine de ceux qui sont partis mais qu'une quarantaine au moins de Parigots ont quitté la Cochinchine sans esprit de retour. Parmi ces victimes de la crise on signale 10 planteurs.

Nous comptons poursuivre cette enquête auprès des autres amicales saïgonnaises (Anciens Combattants, Médailleurs militaires, Cagouille saintongeaise, Toulousaine, Provençaux, Franc-Comtoise, Amicales bretonne et corse, etc.)

Mais des aujourd'hui, nous soulignons ce fait que, pour l'Amicale parisienne, les pertes définitives et douloureuses se chiffrent par 40 %, puisque cette association comptait, avant la crise, une centaine de membres.

Les pertes sont, à coup sûr, moins importantes pour les autres pays de l'Union Indochinoise. Au Tonkin, en Annam, au Laos, les fonctionnaires qui, jusqu'ici, ne sont pas atteints par la détresse générale l'emportent — et de beaucoup — par leur nombre sur ceux qui n'appartiennent pas à l'Administration.

Aussi la crise est-elle, dans ces pays, moins sensible qu'ailleurs.

Quant au Cambodge, on peut dire que lui aussi est moins atteint que la Cochinchine. Là, comme ailleurs, la proportion de fonctionnaires est importante et, de plus, le caractère particulier des affaires qui y sont poursuivies, en export surtout, le sauve, dans une certaine mesure, du malaise général. Notons pourtant, parmi d'autres faits douloureux, que l'usine des soies de Russey-Kéo (près de Pnom-Penh) a depuis longtemps fermé ses portes et que les travaux du Chemin de fer Pnom-Penh-Battambang sont, ou vont être, nous assure-ton, interrompus. Par mesure de prudence financière, le Gouvernement général ayant constaté que les travaux étaient en avance d'une année sur les dates prévues aurait décidé de les suspendre temporairement. Une partie du personnel, en tous cas, a été déjà licenciée.

Décidément, nous vivons des journées douloureuses dont la Métropole bien certainement n'a pas mesuré, et ne mesurera pas de sitôt l'inquiétante gravité.

J. S.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 août 1931, p. 2, col. 6)

Les membres de l'amicale sont priés de venir samedi soir, à 6 h. 30, au Café du Casino, pour offrir un apéritif d'honneur à nos camarades M^{me} et M. Henry, qui, victimes de la crise, rentrent en France par le *Désirade*. C'est le 51^e membre de l'amicale qui nous quitte ainsi. Que ceux qui restent serrent les rangs !

LE COMITÉ.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 septembre 1931, p. 2, col. 1)

En prévision du départ pour France de notre président, le comité et la Commission des Fêtes sont convoqués au Café du Casino le LUNDI 7 SEPTEMBRE à l'apéritif de 18 heures.

Ceux qui partent
(*La Dépêche d'Indochine*, 23 septembre 1931, p. 7, col. 2)

Nous apprenons le départ prochain de M. Magnien, ingénieur de la division du port de commerce de Saïgon et président de l'Amicale parisienne.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleurs vœux de bon séjour en France.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 octobre 1931, p. 2, col. 2)

Le comité de l'Amicale parisienne s'est réuni mercredi soir, 28 octobre, au domicile du camarade Neumann, et le remplacement de son président, M. Magnien, a été envisagé. La santé de notre camarade Wirth ne pouvant pas lui permettre de reprendre sa place pour l'instant, une prochaine assemblée solutionnera cette question. L'élaboration du bulletin de 1931 étant déjà très avancée, les camarades désireux d'y collaborer sont priés d'envoyer de suite leurs « papiers » au camarade Baader.

En attendant les beaux jours, le comité a décidé de reprendre les conférences contradictoires (simili Faubourg) qui eurent, déjà, en 1929 et 1930, un certain succès. Déjà, plusieurs conférences sont prêtes. La première aura lieu dans la première quinzaine de novembre.

À bientôt de plus amples détails.

Le Comité.

Amicale parisienne

Les conférences contradictoires de la « Parisienne »

(*La Dépêche d'Indochine*, 5 novembre 1931, p. 2, col. 2)

L'Amicale parisienne reprend ses conférences contradictoires et une nouvelle organisation lui permet d'assurer ses amis fidèles qu'elle les poursuivra désormais, sans interruption, à la cadence de une ou deux par mois.

La prochaine, qui aura lieu le lundi 9 novembre, mettra en accusation le livre célèbre de Pujarnisclé :

« Philoxène ou de la littérature coloniale ».

L'attention des contradicteurs sera appelée sur le chapitre particulier de ce livre réservé aux femmes.

Ce chapitre a déjà soulevé maintes controverses. La « Parisienne » invite tout particulièrement les Saïgonnaises à prendre part à cette conférence et à défendre la cause des femmes françaises.

La « Parisienne » espère qu'un vieux colonial, un de ceux qui ont fondé une famille en ce pays, viendra parler des unions entre Français et Indochinoises.

À l'Amicale parisienne

Philoxène ou de la littérature coloniale

(*La Dépêche d'Indochine*, 10 novembre 1931, p. 2, col. 3)

Une nombreuse assistance, parmi laquelle beaucoup de dames, écouta, hier soir, la discussion du dernier livre de M. Pujarnisclé : *Philoxène ou de la littérature coloniale*. M. Neumann commença par présenter l'ouvrage, esquissant à grands traits le sujet traité par l'auteur et insistant en particulier sur le chapitre de l'Amour exotique, qui a suscité le plus de controverses, voire d'indignation. Nous prions nos lecteurs de se rapporter à la chronique que nous avons publiée lors de la parution du livre et où ils en trouveront l'analyse.

M. Malleret fit ensuite la critique du livre. Il reconnut le mérite de M. Pujarnisclé mais lui reprocha de ne rien apporter de nouveau. Son ouvrage comprend un certain nombre d'articles parus en 1923 et 1924 dans les « Pages indochinoises » et la plupart de ses idées ont déjà été exposées par Pierre Mille.

Le livre, de plus, est incomplet. L'auteur a traité de plusieurs thèmes de la littérature coloniale : la nature, l'indigène, le colonial, l'amour exotique, l'opium mais non pas tous. Il a oublié l'aventure, l'acclimatation, etc.

Enfin, au point de vue de la forme, aucune nouveauté, pas même de ces emprunts heureux à la langue indigène comme on en trouve dans Jean Ajalbert ou chez Jean Marquet.

L'honorable contradicteur termine en disant que, contrairement à ce qu'affirme M. Neumann, il y a bien une littérature coloniale que Pujarnisclé a raison de distinguer de la littérature exotique.

M. Neumann estime que le livre de Pujarnisclé, bien que comprenant d'anciens articles, marque une date et a son intérêt, ce qui est prouvé par les discussions qu'il a soulevées.

Sur ce, M. Neumann, abordant le chapitre central de l'œuvre, l'Amour exotique, demande si une dame de l'assistance ne voudrait pas s'expliquer sur le rôle de la femme européenne à la Colonie et les reproches que lui adresse Pujarnisclé. Mais le sujet est évidemment des plus délicats et personne ne relève le gant.

M. Casati entre ensuite dans le vif du sujet. Les questions littéraires traitées par Pujarnisclé ne l'intéressent pas : seul l'a captivé le chapitre sur l'Amour exotique. C'est d'ailleurs celui qui a porté sur le public.

Pujarnisclé, dit l'orateur, a exposé une théorie de l'amour, qui est celle de l'amour sans amour, c'est-à-dire réduit à la seule volupté physique — peut-être même pourrait-on dire à la seule fonction physiologique. C'est une doctrine qui peut se soutenir, mais ce n'est pas là ce qui a soulevé l'indignation. L'écrivain a déclaré qu'il préférerait la femme indigène à la française, en adressant à celle-ci des reproches qui sont plus ou moins justes.

Qu'un Européen préfère la femme indigène parce qu'elle a la peau jaune ou qu'elle est plus près de la nature, c'est une question de goût individuel, et il n'y a pas là de quoi soulever une tempête.

Par ailleurs, Pujarnisclé reproche à l'Européenne de tuer la liberté : cela n'arrive qu'aux hommes assez faibles pour se laisser dominer. Là-dessus, il n'y a pas de cas général, il n'y a que des cas particuliers.

Au fond, ce qu'on peut reprocher à la morale de Pujarnisclé, c'est d'être une morale de facilité.

M. Neumann objecte également qu'on peut se demander si cette préférence pour la femme indigène n'a pas une raison bien nette: c'est qu'elle apporte à l'Européen, un quelque chose de perdu, qui n'existe plus en Occident, qui est précisément cette facilité, cette docilité exempte de complications.

La Colonie a souvent sur les femmes une influence néfaste et l'on comprend qu'un homme soucieux de son repos ne cherche qu'à fuir une « dame » du genre de celle rencontrée à Tourane par un des héros de l'écrivain.

M. Baader observe que Pujarnisclé n'a parlé que des femmes indigènes qu'on paie et dont on peut exiger en retour une certaine docilité. Mais si l'Européen avait affaire à des femmes indigènes de bonne famille et bien élevées, ne trouverait-il pas les mêmes obstacles à sa liberté et à son bonheur ?

M^e Cavillon proteste alors, disant que Pujarnisclé compare deux types de femmes qui ne sont pas à comparer : l'une, la femme française, honnête et sérieuse, bien élevée — et la femme indigène que peut avoir un Européen d'ici et qui n'appartient jamais qu'aux plus basses couches de la société.

C'est là une objection à laquelle Pujarnisclé a répondu en montrant, en effet, l'inconvénient qu'il y a à s'encongayer sans précaution, répond M. Neumann.

Et la discussion aurait pu continuer longtemps sans qu'on put savoir si l'auteur avait tort ou raison. Il semble bien, d'ailleurs, que sur ce terrain comme sur bien d'autres, se heurtent deux conceptions différentes, celle de l'Orient et celle de l'Occident. Que des Occidentaux, après un long séjour en Orient, se laissent gagner à ses façons d'envisager la vie, il n'y a là rien de bien étonnant et cette sorte de transfuges de l'Europe y trouve souvent son compte, après maintes déceptions occidentales, ce qui paraît bien être le fond de la pensée de l'auteur de *Philoxène*.

À l'Amicale parisienne

Conférence contradictoire sur la polygamie et la prostitution (*La Dépêche d'Indochine*, 4 décembre 1931, p. 2, col. 2)

Il y avait salle comble à la Philharmonique hier soir, et en particulier beaucoup de dames, pour entendre la conférence de M^{me} René Fabrice sur la polygamie et, accessoirement, une discussion sur la prostitution.

M^{me} René Fabrice, tout en s'excusant de ne pas être très documentée sur la question de la polygamie, avoue cependant avoir vécu en pays musulman, en Tunisie. Ses observations peuvent donc avoir quelque poids et quelque justesse. Elle a également pénétré en Indochine dans les familles indigènes. Pour ce qui lui manque d'expérience

personnelle, elle espère, non sans malice, que l'auditoire voudra bien apporter lui-même... le complément nécessaire.

La polygamie, elle nous la définit le fait de se marier soit successivement, soit simultanément avec plusieurs femmes. Dans les pays orientaux, cette institution est née d'un scrupule religieux et d'un besoin social. Pour les Annamites, il faut, au cas où la première femme n'a pas de fils, en prendre une autre qui le lui donne pour sauver le culte des ancêtres. L'Arabe, lui, cherche à s'assurer une descendance mâle aussi nombreuse que possible.

La polygamie offre à la femme orientale certains avantages. Bien que confinée dans le gynécée, l'épouse première a sa situation sociale assurée. Elle restera toujours la maîtresse à la maison et même choisira pour son époux la seconde femme. Quant aux enfants de celle-ci, ils sont considérés comme les enfants de la première femme qui a toute autorité sur eux.

Ce sont là des avantages que le divorce occidental est loin de conférer aux femmes d'Europe. Le divorce diminue généralement sa situation quant aux enfants, ils en pâtissent le plus souvent. Cependant, la femme orientale, comme l'Européenne, accepte sans joie la polygamie et préférerait avoir son mari pour elle seule.

Introduire l'institution de la polygamie en Occident ne serait pas chose facile. Quelle femme seconde accepterait d'être la servante de la première ! Et combien, en outre, le problème de l'éducation de l'enfant serait délicat.

M^{me} René Fabrice agrmente cet exposé de souvenirs personnels contés avec esprit et conclut que, s'il lui est impossible de trancher la question, elle estime cependant que pour la femme, lorsqu'arrive le déclin de l'âge, il n'y a pas de plus belle parure que les bras de ses enfants.

M. Neumann prend ensuite la parole pour parler de la prostitution. M^{me} René Fabrice a traité de la polygamie en tant qu'institution familiale. La prostitution, elle, répond à un besoin de l'homme, du mâle. Dans la société antique, la prostitution n'avait pas le caractère infamant que lui a imprimé l'idée chrétienne. Chez les Grecs en particulier, si la femme mariée était honorée dans l'intérieur de la maison, la courtisane ne connaissait pas la honte.

En fait, l'éternelle rivalité entre Junon et Vénus a donné, dans l'antique société hellène, des fruits tels qu'aucune société moderne ne peut en montrer de pareils.

La prostitution moderne stigmatise la femme. Celle qui se consacre à l'Amour devient une infâme et la prostitution est devenue une plaie sociale. C'est la faute aux hommes si la courtisane s'est vue placée dans cette situation ignoble.

La polygamie ne supprime pas la prostitution, mais, dans les sociétés orientales, la courtisane n'est pas notée d'infamie.

Aussi l'orateur voit-il la solution du problème dans la réforme du mariage et dans une plus grande liberté accordée à la femme. Le jour où elle sera à égalité avec l'homme, la prostitution, si elle ne disparaît pas complètement, perdra son caractère infamant.

Les contradicteurs se font tirer un peu l'oreille pour donner leur avis. Cependant, M. Baader cite les réflexions d'un Chinois qui ne comprenait pas que les Français n'aient pas adopté, comme sa race, la polygamie. Si les Français prenaient plusieurs épouses, ils auraient beaucoup d'enfants et arriveraient à dominer le monde. N'est-il pas aussi pratique d'avoir plusieurs femmes chez soi que d'aller courir au dehors ?

M. Cavillon déclare que dans ce cas, il ne voit pas pourquoi la femme mariée n'aurait pas droit elle aussi à deux ou trois hommes ? La femme doit avoir les mêmes droits que l'homme. Que devient le mariage occidental dans ce cas ?

M. Neumann déclare qu'en effet là est tout le problème. Le mariage occidental est né de l'idée chrétienne et impose une lourde contrainte à notre instinct. C'est une institution qui a en vue des résultats sociaux : éducation de l'enfant, transmission de l'héritage, etc., et non pas le bonheur de deux êtres. Nous vivons aujourd'hui dans un

régime bâtard créé par la possibilité de divorcer. L'on va de plus en plus vers un régime d'association ou d'union libre, et il faudra bien, un jour ou l'autre, créer une organisation pour la sauvegarde de l'enfant. Sinon, il faudra restaurer un mariage indissoluble, avec toutes les contraintes que cette institution comporte.

Cette intéressante discussion se poursuit assez longuement on sentait que les auditeurs s'intéressaient au débat. L'Amicale parisienne, depuis qu'elle a repris ses conférences, a eu un choix heureux de sujets qui, pour être délicats, n'en touchent pas moins le public dans sa sensibilité. Traités avec sérieux et non sans esprit, leur discussion ne peut qu'éveiller d'utiles réflexions et nous nous permettrons de féliciter l'Amicale de son heureuse initiative.

Les conférences contradictoires l'Amicale parisienne

Le droit légal de la mort

(*La Dépêche d'Indochine*, 16 décembre 1931, p. 2, col. 4)

« A-t-on le droit de tuer son semblable même dans une intention humaine ? » Telle est la question que M^e Gallet, dans la conférence contradictoire qui aura lieu à la Phiharmonique à 21 heures, mardi soir 22 décembre, proposera à la discussion.

On se souvient que l'on a vu, depuis quelques années, des parents, des enfants, des amants tuer des êtres chéris, souffrant une agonie épouvantable, pour épargner une souffrance qu'ils jugeaient inutile, les médecins ayant prononcé leur verdict.

Un député vient de déposer un projet de loi autorisant les hommes de l'art à tuer leurs malades qu'ils savent condamnés à mort.

Ce projet de loi soulève des questions extrêmement délicates au point de vue moral, social, médical, légal. M^e Gallet, dont on connaît l'éloquence, dont on sait l'ardeur à défendre les justes causes, a consenti à venir les exposer à l'Amicale parisienne.

Les avocats et les médecins sont tout spécialement invités à venir discuter avec l'éminent avocat de cette grave question.

À l'Amicale parisienne

Conférence contradictoire sur l'euthanasie

(*La Dépêche d'Indochine*, 23 décembre 1931, p. 2, col. 3-5)

L'élite intellectuelle de notre ville se trouvait rassemblée hier soir pour écouter la conférence de maître Gallet. Beaucoup d'hommes de robe, magistrats, avocats, professeurs et de médecins peu de dames, par contre. Sans doute l'austérité du sujet les éloigna-t-elles.

L'éloquent conférencier posa dès l'abord son sujet en termes nets : A-t-on le droit de donner la mort pour délivrer d'un mal incurable ou abréger les souffrances d'un agonisant ? Ce droit peut-il appartenir au médecin ? À la famille ? Peut-il être légal ? moral ?

La conférence de M^e Gallet mériterait d'être publiée dans son texte. Nous tâcherons, malgré l'espace restreint dont nous disposons, d'en donner une image succincte, aussi fidèle que possible.

La législation actuelle, déclare M^e Gallet, est indulgente au droit de tuer. La guerre a singulièrement diminué le prix de la vie humaine. Le développement des appétits, la férocité des intérêts en conflit ont multiplié l'assassinat. Le droit de tuer par amour est

consacré par les cours d'assises. Pourquoi n'aurait-on pas le droit de tuer par *pitié* ? En réalité, le cas s'est présenté dans la pratique : ainsi, Anna Levasseur tua sa sœur tuberculeuse qui la suppliait d'abrégier sa torture et n'eut que deux mois de prison. Dans un cas analogue, la meurtrière fut acquittée.

La question se pose donc de savoir si nous devons reconnaître dans nos lois ce droit de tuer des incurables quand ils nous le demandent ?

Un projet de loi a été déposé en ce sens au bureau de la Chambre.

Le conférencier expose ensuite les arguments des partisans de l'euthanasie, dont le principal est que la mort naturelle n'est pas douloureuse ni effroyable, même la mort violente. Et il cite ses références : impressions de quasi-noyés, de quasi-pendus, de rescapés parmi lesquels des gens comme Tolstoï, La Boétie, Montaigne.

De cet argument, M^e Gallet ne se déclare pas convaincu. Il paraît spécieux d'invoquer la douceur de la mort naturelle pour justifier la mort provoquée.

Puis les médecins euthanasiens invoquent le calme suprême qui distingue le visage des morts pour prouver la douceur du trépas et défendre leur droit de le provoquer pour abrégier des souffrances parfois intolérables.

Cette raison paraît également insuffisante à l'orateur qui passe alors à la réfutation de la thèse euthanasienne.

Notre instinct de conservation, si puissant, nous défend, dit-il, de provoquer la mort. L'homme en a peur.

Les plus cultivés, des gens tels que Comte, Tolstoï, Renan, en avaient l'angoisse. Cette crainte a empoisonné aussi la vie de Zola, d'Alphonse Daudet, de Pierre Loti,

Un grand savant, Metchnikoff, espère que l'homme arrivera à trouver l'instinct de la mort naturelle. Le problème se réduit à éliminer de l'humanité les maladies physiques. Le conférencier croit, au contraire, que l'homme, débarrassé de ses maux, quittera la vie avec plus de regret encore. Et puis, en quoi l'établissement d'un paradis terrestre justifierait-il la mort provoquée ?

En France, le législateur ne s'est pas encore laissé convaincre. Cependant, l'Amérique, la Saxe s'en sont préoccupées dès 1903. En 1913, un projet de loi fut présenté au Reichstag. Il permettait au malade désireux de hâter la fin de ses maux de s'adresser à un tribunal qui nommait une commission d'experts. Si leur avis était positif, le tribunal pouvait autoriser l'euthanasie. Par contre, si on allait contre la volonté du malade, l'exécuteur était passible de 5 ans de prison. Bien mieux, l'État de New-York a fait passer l'euthanasie dans ses lois et elle est entrée dans les mœurs. Les médecins la pratiquent journellement.

Le conférencier montre le danger de telles lois qui mènent facilement à supprimer ceux qui nous gênent. Puis, écartant le droit de tuer pour un particulier, il envisage ce droit placé sous le contrôle de la loi.

Dans ce cas, il présuppose deux conditions, d'abord l'infailibilité médicale, puis la volonté du malade. La première est l'objet de critiques acerbes du conférencier qui n'a pas de peine à démontrer qu'elle n'existe pas et cite de nombreux cas de mort apparente que des docteurs, même scrupuleux et éminents, ont pris pour des cas de mort réelle.

Peut-on tenir compte de la volonté du malade, également chancelante et variable ? Cette raison paraît viciée à sa base et difficile à admettre.

Enfin, même ces deux conditions étant remplies, qui prendra la responsabilité de l'exécution ? Pas le médecin du malade, qui aurait là un rôle plutôt scabreux. Pas la famille non plus. Alors, s'adresser à un tribunal, qui désignera un bourreau médical ? Mais si, dans les huit jours que durera l'enquête, le malade se ravise, que fera-t-on ? Et les frais de procédure, d'expertise, qui les paiera ? Les riches seuls auront-ils droit à l'Euthanasie ? La réalisation légale du droit à l'euthanasie soulève donc bien des impossibilités et apparaît comme un retour à la Barbarie.

Que penser enfin du droit moral à l'euthanasie ? Elle est pratiquée ouvertement en Amérique et tacitement chez nous. Le docteur qui fait une piqûre de morphine pour alléger la souffrance de son malade fait de l'euthanasie. Dans ce cas, il ne relève que de sa conscience quant au conférencier, il n'approuve le médecin que si son médicament n'abrège pas la vie, et il comprend que la pitié médicale puisse se concilier avec la morale. C'est en effet un devoir pour lui que de soulager son malade, et c'est son intention qui justifie alors son intervention.

Le conférencier conclut que si un médecin peut agir ainsi par pitié professionnelle, jamais un particulier ne doit s'en arroger le droit. Il cite le mot de Napoléon : un homme doit subir sa destinée quelle qu'elle soit, en réponse à Duroc, qui le suppliait d'abrèger le supplice d'une terrible blessure. Donc pas de morale de la pitié.

M. Baader prend alors la parole et expose que si personne ne veut se charger de l'exécution proprement dite d'un malade, il y a des moyens plus doux de le faire trépasser. Il cite le refuge de la *Bonne Mort* qui existait à Auteuil et qui recevait les malades *in extremis*. On leur donnait tout ce qu'ils voulaient à manger, à boire, à fumer et ils ne duraient guère plus de huit jours. Ne pourrait-on concevoir l'euthanasie sous cette forme ?

M^e Gallet trouve originale cette méthode de mort par suralimentation. Mais, dit-il, l'objection ne vise que le moyen d'exécution et prouve qu'on estime que pas un docteur ne voudra s'en charger. Mais pourquoi ne pas préférer l'ultime piqûre ? C'est plus net et plus rapide, et le plus souvent, les moribonds ne peuvent guère s'alimenter. Enfin, un riche n'a pas besoin de maisons de ce genre, il peut se gaver à domicile.

M. Neumann reprend un des cas cités par M^e Gallet, celui du mécanicien broyé par sa machine dans un accident et qu'on ne peut dégager. Il n'a plus que quelques heures à vivre, il supplie qu'on l'achève, tant ses souffrances sont terribles. N'y a-t-il pas plus de courage à abrèger ces souffrances en le tuant, que de le laisser subir son martyre jusqu'au bout ? Il y a des cas médicaux analogues. Le contradicteur cite le cas d'un instituteur victime d'un cancer qui lui liquéfiait les os du bassin. On mit fin à ses terribles souffrances par une injection de morphine. Est-il besoin, dans ce cas, de recourir à un tribunal et l'euthanasie n'est-elle pas indispensable ?

M^e Gallet répond que son contradicteur soulève le cas de conscience. Il sort du terrain du cas légal et de du cas moral sur lequel le conférencier s'est établi. Le soulagement du mécanicien est un cas de conscience. Personnellement, le conférencier n'approuve pas la mort anticipée par pitié, mais il n'est pas loin de l'excuser. Cependant, dans ce cas, le courage n'est pas de tuer, mais de résister à la loi naturelle et de laisser souffrir jusqu'au bout.

C'est de la morale stoïcienne, répond M. Neumann, et son idéal surhumain n'est pas applicable à la moyenne des hommes. Pourquoi la morale utilitaire n'aurait-elle pas voix au chapitre ? Pourquoi ne pas supprimer des souffrances inutiles ? Quel intérêt y a-t-il à conserver la vie pendant quelques heures de plus, s'il faut payer d'une torture cette prolongation ? Et la volonté du mourant, qu'en fait-on ?

Un Annamite, M. Thau, professeur libre, intervient alors dans le débat, et après quelque flottement dans ses paroles, arrive à poser la question suivante : En vertu de quelle morale le conférencier interdit-il de soulager le mécanicien par une mort anticipée ? La morale est chose variable. La mentalité actuelle peut changer l'euthanasie, dans un certain avenir, pourra paraître normale et l'on trouvera comme en Amérique des exécuteurs médicaux.

La morale dont je parle, réplique M^e Gallet, n'a pas besoin d'être définie : c'est celle qui règle notre milieu social. Elle pose la distinction entre le bien et le mal et nous ne la discutons pas. Quant à laisser un particulier libre de donner la mort s'il croit utile de la dispenser, cela, jamais. C'est ouvrir la porte toute grande à l'homicide : tous des prétextes plus ou moins légitimes et le danger de ce point de vue est très réel.

Après quelques autres objections, cette intéressante conférence prit fin. La discussion, toujours courtoise, n'en fut pas moins passionnée et il semble bien que les adversaires soient restés sur leurs positions. Nous n'en retiendrons qu'une chose, c'est la puissance encore très grande de la morale traditionnelle, qui, sur ce terrain comme sur tant d'autres, s'affronte de nos jours avec la morale de l'intérêt et du plaisir qui tend de plus en plus à libérer l'individu des plus dures nécessités naturelles ou sociales.

Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 décembre 1931, p. 9, col. 2)

Le comité informe les membres de l'Amicale qu'il organise une soirée dansante le mercredi soir 6 janvier, à 22 heures, à la Philharmonique. À minuit, « Châteaubriant aux pommes » et tirage de la galette des Rois. S'inscrire au rayon optique de la Pharmacie Solirène.

Le Comité.

AU THÉÂTRE MUNICIPAL

La prostitution doit-elle être réglementée ?
(*La Dépêche d'Indochine*, 4 janvier 1932, p. 2, col. 2)

Sous le haut patronage du comité du timbre antituberculeux, l'Amicale parisienne organise au grand théâtre de Saïgon, le vendredi 8 janvier 1932, à 21 heures, une conférence contradictoire sur :

La prostitution doit-elle être réglementée ?

Maître Gallet soutiendra la thèse de la liberté ; monsieur Neumann, celle de la réglementation.

D'autres orateurs se sont déjà fait inscrire pour prendre part à cette controverse ; nous en donnerons la liste dans *la Presse* de demain ainsi que le prix exact des places.

Car, dans le but d'augmenter les recettes de la vente des timbres antituberculeux, il a été décidé de prélever un droit d'entrée, probablement d'une piastre pour les fauteuils d'orchestre, et cinquante cents pour les autres places.

Cette recette sera donc entièrement versée au Comité d'assistance sociale, déduction faite des frais de salle.

Nul doute que les habitués de ces joutes oratoires ne viennent en plus grand nombre encore si possible écouter les maîtres de l'éloquence saïgonnaise, tout en faisant œuvre de charité envers les tristes victimes de ce terrible fléau : la tuberculose.

La Presse des 4 et 5 janvier 1932 apportera à cette soirée toutes les précisions nécessaires.

(Communiqué de l'Amicale parisienne).

Au Théâtre municipal

La Prostitution doit-elle être réglementée ?
(*La Dépêche d'Indochine*, 5 janvier 1932, p. 2, col. 5)

L'Amicale parisienne nous avise que la réunion contradictoire de vendredi est reportée au lundi soir 11 janvier, 21 heures.

Par contre, la fête du 6 janvier de l'Amicale parisienne aura bien lieu à 22 heures à la Philharmonique. La réunion économique annoncée au même endroit et à la même date n'étant pas un intermède à la dite fête, mais une simple erreur de lieu.

Le Comité.

(*La Dépêche d'Indochine*, 11 janvier 1932, p. 7, col. 2)

Rappel.

À propos de la conférence
sur
la réglementation de la prostitution

Une mise au point du comité d'organisation
(*La Dépêche d'Indochine*, 13 janvier 1932, p. 2, col. 5)

Un journal saïgonnais a cru devoir publier une lettre critiquant les termes d'un communiqué annonçant la conférence du lundi 18 courant sur « la prostitution ». Ce communiqué aurait contenu, notamment, ces mots : «... Ces dames y seront...» Or, ce communiqué est faux. Le comité d'organisation de la conférence contradictoire, formé des membres de l'Union pour la propagation du timbre anti-tuberculeux, de ceux de la commission des conférences de l'Amicale parisienne, qui compte parmi ses membres plusieurs dames des plus honorables de la colonie, n'a jamais publié ni même conçu un communiqué de ce genre.

Le comité déplore que l'on puisse chercher à déconsidérer l'effort de défense et d'enseignement social qu'il poursuit, et qui a été vivement apprécié dans tous les pays où on l'a instauré. Trop conscient de l'intérêt de sa tâche, il ne saurait la diminuer en quelque manière que ce soit. Il estime qu'on ne guérit point une misère ou un mal en paraissant l'ignorer, et il s'efforcera de faire la lumière la plus complète sur une question sociale dont le monde civilisé tout entier est actuellement préoccupé.

Le comité peut affirmer à l'avance à tous, et notamment aux dames et aux jeunes filles qui lui feront l'honneur d'assister à la conférence contradictoire de lundi prochain 18 décembre, que les orateurs, à aucun moment, ne saurait s'écarter du plan social qu'ils se sont tracés et où aucune plaisanterie douteuse ou déplacée, aucun propos grivois ne sauraient trouver place.

(Communiqué).

Nos amis de l'Assistance sociale n'ont-ils pas pris trop rapidement la mouche, en s'alarmant, non pas d'un communiqué, mais des commentaires, au demeurant spirituels, d'un de nos confrères saïgonnais ?

VEUT-ON ÉVITER LA CATASTROPHE ?

Les caisses d'Épargne de France peuvent facilement nous avancer
100 millions sur sur garanties
par Auguste Loye

(*Le Populaire d'Indochine*, 15 janvier 1932)

Elle est là, je sens qu'on va vers elle. Que de désastres déjà ! Une rizière de 530.000 \$ adjudgée 10.000 \$ une terre de 4.000 \$ adjudgée..... 5 \$!!

Et cette rizerie à Cholon qui a coûté 1.800 000 \$ qu'on ne peut pas vendre 125.000 \$! Et cette maison toute meublée à Mytho, qui a coûté environ 700.000 \$, qui aurait été adjudgée, paraît-il, à 14.000 \$, etc., etc.

Et ces 90 faillites et liquidations judiciaires prononcées par le tribunal de commerce de Saïgon en six ou sept mois ! Et combien d'autres qui ont été prononcées par les tribunaux de l'intérieur ? Et ces colons et employés de commerce que l'on a obligé de rapatrier. **Les 51 membres de l'« Amicale parisienne » partis lundi dernier sur l'Angers...** Il semble qu'on ne veut pas se rendre compte.

.....

La Conférence de l'Amicale parisienne

La Prostitution doit-elle être réglementée?

(*La Dépêche d'Indochine*, 19 janvier 1932, p. 2, col. 4-5)

Ce fut une intéressante discussion que celle qui eut lieu hier, au théâtre municipal, sur un sujet à la vérité scabreux. Mais il fut traité avec tact et sérieux et les auditeurs qui étaient nombreux — disons à l'éloge des Saïgonnaises qu'elles n'avaient pas craint d'y venir — ont pu se rendre compte que de telles conférences sont loin d'être inutiles et fournissent matière à réflexion. C'est tout à l'honneur de l'Amicale parisienne d'en avoir pris l'initiative.

Cependant, cette conférence n'a pas été ce qu'elle aurait pu être. M. Neumann informa, en effet, le public que M^e Gallet ne pouvait venir, alarmé par un télégramme inquiétant pour la santé de son père. On craint une issue fatale et nous ne pouvons que nous joindre au vœu exprimé par M. Neumann pour que cette douleur soit évitée au sympathique avocat.

Cette conférence était donnée par l'Amicale parisienne au profit de l'œuvre antituberculeuse. Aussi le bureau, présidé par M. Baader, comprenait-il M. le conseiller Maurice Weil, président du comité de la propagande antituberculeuse, et M. le Dr. Bai, vice-président du comité de l'Assistance sociale de Saïgon-Cholon. Le Dr Bai remercia le public d'être venu si nombreux et d'aider ainsi à la lutte contre la tuberculose qui ne fait que commencer dans ce pays. Puis il passa la parole à M. Neumann.

Le conférencier, après avoir regretté l'absence de M^e Gallet qui devait soutenir la thèse de la liberté, présenta la sienne : le seul moyen, dit-il, de remédier à la prostitution, c'est de la réglementer. La prostitution est une maladie sociale et une maladie honteuse.

On n'ose pas, on ne doit pas en parler. C'est de l'hypocrisie : le mal existe, il s'étale sous nos yeux, et, bien qu'en France on ait tendance à le traiter par des plaisanteries grivoises, il appelle impérieusement un remède.

L'orateur définit alors la prostitution : c'est le fait pour une femme de livrer son corps à n'importe qui pour de l'argent. Après un rapide historique où il montre d'abord l'état de promiscuité, puis celui de la communauté des femmes, l'orateur montre que la prostitution s'établit avec un certain degré de civilisation. Il la dépeint très florissante dans les grandes cités antiques, à Babylone, en Palestine, en Grèce, etc. Rome fut une des premières villes à la réglementer : quartier réservé aux prostituées, vêtement spécial, etc.

Le Bas-Empire fut très sévère pour ceux qui en vivaient. En France, depuis Charlemagne, existait aussi une réglementation mais assez tolérante. Il faut arriver à Saint Louis pour qu'elle devienne plus rigoureuse : ce saint Roi fonda les dispensaires et exigea la visite médicale. Louis XIV augmenta cette rigueur jusqu'à prescrire de couper le nez et les oreilles aux filles publiques surprises à exercer publiquement leur métier. Aujourd'hui, nous en sommes encore à la réglementation du XVIII^e siècle édictée par le lieutenant de police Lenoir et, chose étrange, il n'y a pas un texte de loi qui régit la matière. C'est, dit l'orateur, une conséquence de la loi de l'homme. C'est l'égoïsme masculin qui a créé à la prostituée la triste situation où elle vit. Elle est soumise à l'arbitraire administratif, et la réglementation actuelle, odieuse, attente à la dignité humaine.

Après avoir dépeint les lamentables conditions de la vie actuelle de la prostituée, l'orateur déclare que ce serait cependant une erreur de supprimer toute réglementation.

Les abolitionnistes l'ont essayé en Belgique et en Angleterre et le mal a pris de telles proportions qu'il est devenu un grave danger pour la santé publique et qu'on a été obligé de réagir.

Il faut, conclut l'orateur, changer l'actuelle réglementation ; enlever aux soins qu'on donne à la prostituée leur caractère pénal, supprimer la police masculine des mœurs et la remplacer par une police féminine, isoler les mineures et les confier à des femmes. La prostitution existant, faute de pouvoir la supprimer, il faut la réglementer en attendant qu'un avenir probablement lointain libère l'amour de ses dangers et le sauve de l'abjection.

M. Casati prend ensuite la parole. Il se déclare utopiste et demande pourquoi, au lieu de parler de liberté ou de réglementation de la prostitution, on ne parle pas tout simplement de sa suppression. C'est la société qui est responsable de la prostitution et qui en profite. Quant aux femmes qui la pratiquent, c'est le plus souvent la misère qui les y contraint, car il n'y a pas de femme qui puisse s'y livrer par plaisir.

M. Neumann propose une réglementation nouvelle.

L'examen médical est souvent dérisoire parce que superficiel. Ce qu'il faut, c'est faire l'éducation sexuelle de la jeunesse.

Me Tavernier demande une définition précise de la prostitution.

Une femme mariée ou entretenue qui a des amants est-elle une prostituée ?

M. Neumann répond qu'il a défini la prostitution le fait, pour une femme, de se livrer à n'importe qui pour de l'argent. C'est assez précis.

M^e Tavernier : M. Casati a parlé de la suppression de la prostitution. Par quoi la remplacera-t-on ? N'est-elle pas une nécessité sociale ?

M. Neumann estime qu'en effet, elle répond à un besoin naturel, et le jeune homme, à l'éveil de ses sens n'a souvent d'autre ressource que de s'adresser à la prostituée. Là est le danger qui inquiètera cruellement la mère ou le père.

Vient alors un dernier contradicteur, M. Ruiz, dont les déclarations paradoxales ont le don de mettre la salle en gaieté. M. Ruiz s'étonne qu'on traite la prostitution de vile et d'abjecte. Pourquoi ne serait-ce pas un métier comme un autre ? C'est un commerce, dont la société profite et, par suite, il doit être réglementé et protégé.

L'amour est une science et la professionnelle a droit à des avantages sur l'amatrice, parce qu'elle lui est bien supérieure.

Cette thèse provoque, on le pense bien, une vive hilarité. M. Neumann intervient pour ramener le sujet au sérieux et réplique qu'il n'a pas accablé la prostituée de son mépris : il a simplement dit que sa situation est abjecte, ce qui est exact. Quant à la prostitution, c'est un danger pour la race, beaucoup [plus] grave qu'on ne pense et qui préoccupe à l'heure actuelle tous les gouvernements. On ne doit donc pas rire quand il s'agit d'un problème pareil.

Conférence contradictoire
(*Le Populaire d'Indochine*, 22 janvier 1932, p. 1, col. 1)

L'Amicale parisienne nous annonce :
Jeudi soir, 27 janvier, à 21 heures, à la Philharmonique : mise en accusation du livre :
« L'Or noir »
L'auteur, M. André Michel, chimiste distingué, défendra son point de vue.
M. Chêne, planteur, vieux colonial, parlera de l'opium.
La réunion, mettant en discussion une question fort intéressante, promet d'être des plus animées.

La conférence de l'Amicale parisienne

L'Or noir
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 janvier 1932, p. 2, col. 3-4)

M. André Michel, en défendant, hier soir, son livre devant un public nombreux, s'est montré aussi bon conférencier qu'écrivain de talent. Il exposa la question de l'opium dans ses grandes lignes et eut un certain courage à nous mettre en garde contre certains préjugés répandus à l'égard de l'opium.

M. Chêne, le contradicteur annoncé, avait fait faux bond. Il fut remplacé par M. Ruiz qui défendit l'opium de façon paradoxale et charmante, défense bienveillante, car M. Michel commença par nous dire que son livre n'est pas un réquisitoire contre la drogue mais une histoire où il entre beaucoup de réalité contre un peu de fiction. Il rappelle les drames de l'opium, l'affaire Alexis, le récent scandale du Tonkin. Quelle est la raison d'être de l'opium ? C'est la recherche de sensations rares, de paradis artificiel.

C'est un besoin qu'on ne tuera pas, pas plus qu'on ne tuera l'amour, et, de plus, l'opium est soutenu par une coalition d'intérêts formidable, telle qu'elle est impossible à vaincre. Contre lui se sont ouvertes maintes conférences à Shanghai, à La Haye, à Genève cependant, l'opium demeure. Au lieu de batailler contre lui au nom d'un idéalisme excessif, examinons le problème avec calme, au point de vue individuel, d'abord, puis au point de vue des intérêts nationaux, enfin au point de vue international.

On reproche à l'opium de produire sur l'individu des effets terribles et dégradants : il astreint le fumeur à une servitude il conduit à une certaine amoralité.

Il faudrait mettre l'opium à sa place dans l'échelle des excitants dont l'homme a usé de tout temps pour oublier ses misères quotidiennes et intensifier ses sensations.

À petite dose, l'opium est un tonique pour le système nerveux. C'est un excitant cérébral, il n'a pas les inconvénients de l'alcool. L'opiomane est un homme paisible et son vice ne tare pas sa descendance. C'est, dira-t-on, un bonheur artificiel. Mais quelle est la limite qui sépare un bonheur naturel d'un bonheur artificiel ?

Passant aux intérêts nationaux, c'est-à-dire pour lui, indochinois, l'orateur se place sur le terrain pratique. Ce serait une utopie de chercher à opérer des redressements individuels aux dépens de la collectivité : c'en serait une que de supprimer l'opium en Indochine. Il constitue une part importante des recettes de son budget, payée volontairement par une partie infime de la population. Les trois quarts des fumeurs sont des Chinois qui n'altèrent certes pas leur santé.

L'opium supprimé, on fumera autant en Indochine.

La hausse du prix de l'opium a amené une baisse officielle de la consommation, mais non une baisse réelle. La Chine produit 20.000 tonnes d'opium par an : comment se défendre contre la contrebande de ce pays ? En pratique, toute augmentation du prix de l'opium est une prime à la contrebande,

La Régie vend son Bénarès 7 \$ 60 les 40 grammes. Depuis la stabilisation de la piastre, le trafiquant achète son opium 3 \$ 00 environ les 40 grammes. On voit la marge de bénéfice qui lui reste.

De plus, l'opium de contrebande échappe à tout contrôle scientifique. Il est mélangé souvent de produits innommables, à base de d'os, de peau de cochon grillée, de gomme, de mélasse, etc. Cet opium ne subit pas l'opération du crêpage et garde par suite ses principes nocifs. L'opium de la Régie est incontestablement supérieur. Mais dans quatre ans, la Régie n'aura plus de Bénarès : il faudra le remplacer par de l'opium de bonne qualité, car il serait stupide de priver le budget de l'Indochine d'une part importante de ses recettes au profit d'aventuriers sans scrupules. L'exemple des États-Unis doit nous servir. Depuis la loi de prohibition, l'influence des bottlegers tient leur gouvernement en échec. Il ne faudrait pas qu'ici, la même erreur nous mène au mépris des lois et à de lamentables concussions. Soyons pratiques et n'adoptons pas de réglementation excessive.

Au point de vue international, trois pays surtout sont intéressés par le trafic de l'opium : l'Inde, la Chine et la Perse. Après un court historique où il rappelle l'odieuse guerre de l'opium en 1839, l'orateur expose le point de vue actuel de l'Angleterre. Le Gouvernement anglo-hindou veut supprimer l'exportation de l'opium. Depuis 1917, il n'en vend plus à la Chine en 1935, il n'en livrera plus à l'Indochine. Mais à l'intérieur de l'Inde, il n'admet pas d'intervention internationale, Lord Cecil l'a déclaré nettement, et il a parfaitement raison. Depuis près de 400 ans, les Hindous se servent de l'opium comme d'une panacée sa suppression ne ferait qu'amener des complications dont l'Angleterre n'a certes pas besoin.

L'usage de l'opium en Chine n'est pas d'origine locale il a été introduit par les Arabes qui y trouvèrent une compensation à la suppression de l'alcool interdit par le Prophète. Il était primitivement importé de l'étranger à titre de médicament depuis le VIII^e siècle. Mais on ne commença à fumer qu'au XVIII^e siècle et la consommation fut développée par l'Angleterre.

Depuis que celle ci cesse peu à peu son exportation d'opium, la Perse remplacera l'Inde sur le marché international. L'importance de ce trafic devient de plus en plus grande en Perse. Un quart de la population en vit et rien actuellement ne peut remplacer la culture ni le commerce de l'opium dans ce pays. Si le Gouvernement voulait les supprimer, il se heurterait au peuple, au clergé, aux propriétaires. Pendant la guerre, des territoires ont été dévastés en Perse, les dégâts sont évalués à 4 milliards de francs-or. La Perse a demandé des réparations : elle les attend encore. Peut-on exiger de ce pays de supprimer au nom de principes humanitaires sa meilleure source de revenus ?

L'orateur conclut que dans toute passion, il y a des abus et des paroxysmes. Mais quant à l'opium, pensons à son utilité propre et à ceux qui en tirent leur subsistance, comme en Perse. Ici, en Indochine, il ne faut pas tomber sur ceux qui trouvent dans l'opium un soulagement, et devant un état de fait que nous rencontrons, il nous convient de nous en accommoder avec une philosophie optimiste.

M. Lacau, premier contradicteur, soutient au contraire que l'opium est un fléau terrible. Il fait une petite conférence sur les Méos, parmi lesquels il a vécu et qui cultivent le pavot, mais ils se gardent bien de fumer l'opium et se contentent de le vendre à leurs voisins qu'ils déciment de façon terrible, dépeuplant des villages entiers. L'opium est un vice dégradant et dans les régions de la Chine où l'on fume beaucoup, les enfants naissent rachitiques. C'est un suicide lent de la race et comme tous les vices s'assemblent, l'opium et la prostitution vont de pair.

M. Ruiz, chargé de défendre l'opium, estime qu'il arrive peut-être un peu tard. Avocat du diable, il croit la cause déjà gagnée — il dira néanmoins son point de vue. Il y a, dit-il, quand on parle d'ivresse, confusion entre celle de l'alcool et celle de l'opium. Elles sont pourtant très différentes. Le premier libère les instincts, la passion sexuelle, il est violent et brutal. L'opium, au contraire, isole le fumeur, lui procure un calme supérieur et une indulgence philosophique, Son ivresse est beaucoup moins dégradante que celle de l'alcool. Elle est bonne en elle-même et répond à un besoin de la nature humaine : elle endort les forces d'instinct que l'alcool surexcite, et favorise l'exercice de l'intelligence. Elle libère l'âme de sa prison. Aussi l'orateur respecte-t-il le fumeur d'opium et ne veut pas qu'au nom d'une morale étroite, on l'empêche de chercher cette délivrance des soucis quotidiens qui est sa principale raison de fumer.

Tels sont les éléments du procès dont les débats se déroulèrent hier soir à la Philharmonique. Nous remercierons l'Amicale parisienne de les avoir ouverts et laisserons à nos lecteurs le soin d'en porter le verdict.

F. B.

Les conférences contradictoires l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 février 1932, p. 2, col. 6)

M. Georges Lhermitte, membre de plusieurs sociétés savantes, élève de l'École polytechnique, se propose, le jeudi 18 février, de discuter le problème de l'évolution de l'idée religieuse d'après-guerre.

Ce vaste problème sera limité par l'éminent conférencier à l'examen de l'appel fait par les hommes, après les effroyables convulsions de la guerre, aux religions existantes, et du secours reçu, ou des déceptions subies.

Il parlera également des nouvelles religions nées après la guerre.

Enfin, il se demandera — et il demandera aux contradicteurs — si, à l'appel de la foi, pourrait répondre une nouvelle formule, satisfaisant aux craintes que l'avenir donne à ceux qui ont pu constater la trahison de certains clercs.

Ce débat, qui touche aux sources même de la pensée, qui permettra de définir certaines réactions sociales et humaines de l'après-guerre, promet d'être d'un intérêt puissant et passionnera certes les habitués des conférences contradictoires de l'Amicale parisienne. (Communiqué).

INDOCHINE

Correspondant : M. Marcel ACHARD-DIDIER, avocat
Pnom-Penh (Cambodge)
et 30 bis, avenue Daumesnil, Paris (12^e)
(*Annuaire général des lettres*, 1933)

AMICALE PARISIENNE DE SAIGON

Président : M. Baader, 123, rue de Louvain, Saïgon.
L'Amicale organise des conférences.

À la Philharmonique

Contre la tuberculose

Conférence de M. le docteur Chaussinand,
de l'Institut Pasteur
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 mars 1933, p. 2, col. 3-4)

Le Dr Chaussinand a fait, hier soir, sous les auspices de l'Amicale parisienne, une fort intéressante conférence sur la tuberculose, qui fut suivie avec attention par une assistance nombreuse.

Après un court historique de la maladie, connue depuis la plus haute antiquité et qui existait en Indochine bien avant l'arrivée des Français, l'éminent conférencier indique qu'au XIX^e siècle, Laënnec et Villeneuve furent les premiers à découvrir que la tuberculose était une maladie infectieuse. Mais il faut attendre jusqu'en 1881 pour que le médecin allemand Koch, s'inspirant des méthodes pasteurienues, découvre le bacille qui en est la cause et qui porte son nom.

Ce microbe est un bâtonnet de 2 à 3 dix-millièmes de millimètre il est immobile et on le retrouve dans toutes les lésions tuberculeuses. Résistant aux agents physiques et chimiques, il peut se conserver pendant des mois dans la terre, à l'obscurité et à une température modérée.

L'infection se produit surtout par deux voies : la voie aérienne et la voie digestive. Des gouttelettes de salive d'un malade, des poussières de crachats desséchés respirées donnent des lésions pulmonaires. On peut aussi avaler des poussières portant le microbe et qui sont retenues par la salive ou par le mucus nasal.

Après quelques mots sur l'hygiène de l'habitation des Annamites, qui est très mauvaise, le conférencier fait une distinction très nette entre la tuberculose chez l'adulte et chez l'enfant. Ce dernier, même né d'une mère tuberculeuse, n'est pas tuberculeux à sa naissance, sauf très rare exception,

Ce fait s'explique par la théorie de l'immunité. Certaines maladies, comme la rougeole, la variole, une fois guéries, immunisent l'organisme on ne peut plus les avoir. C'est l'immunité totale.

Dans la tuberculose, l'immunité n'est que relative. Il faut, pour la posséder, avoir subi une très légère infection tuberculeuse qui produira dans les humeurs du malade des modifications lui permettant de résister à de nouvelles infections parfois assez sévères. Mais certains états physiologiques, la puberté, la grossesse peuvent réactiver la maladie, et, en outre, cette immunité relative ne peut résister à des infections massives ni trop répétées.

Chez le nourrisson né non tuberculeux, la maladie peut être très grave et souvent mortelle, car il est le plus souvent infecté par quelqu'un de la famille, par des infections répétées, dont il n'est pas facile de dépister l'origine.

Le moyen le plus simple pour y arriver est la réaction à la tuberculine qui, injectée à l'organisme, donne une cuti-réaction chez les sujets porteurs de bacilles et n'en donne pas chez les sujets sains.

Chez l'enfant jusqu'à 2 ans, une cuti-réaction positive est pour ainsi dire un arrêt de mort. Plus âgé, entre 6 et 8 ans, c'est encore un avertissement sérieux, bien que beaucoup moins grave.

Comment prévenir la tuberculose

Comme mesures générales, le conférencier préconise l'éducation hygiénique des masses par des conférences, l'éducation à l'école, la création de dispensaires où le malade sera soigné gratuitement. Le dispensaire antituberculeux n'est pas un hôpital : il doit donner des soins, des conseils d'hygiène, suivre la famille du malade, avoir à sa disposition des agents qui, en France, sont des infirmières.

Ici nous avons déjà un petit dispensaire antituberculeux. Mais il n'existe pas d'infirmières visiteuses. Peut-être sera-t-il difficile de les faire accepter aux Annamites

cependant, on peut espérer qu'ils s'y feront, comme cela est arrivé pour le traitement antirabique.

Le dispensaire aiguillera les malades contagieux et dangereux pour les familles vers des hôpitaux spécialisés. Plus tard, quand la crise sera passée, il faudra créer des sanatoriums ou mieux des villages de tuberculeux, soit au bord de la mer, soit dans des stations d'altitude, pour permettre aux tuberculeux de faire une cure avant de rentrer dans la vie sociale.

Comme la tuberculose est une maladie infantile, la plupart des adultes qui en meurent ayant été contaminés dans leur enfance, il faut donc surtout chercher à prévenir la tuberculose chez l'enfant.

En France, on y arrive en sortant l'enfant de la famille contaminée et en l'élevant dans des familles indemnes visitées par le médecin, soit dans un établissement spécial (œuvres de Grancher). En Indochine, actuellement il n'y a qu'un moyen pour préserver les enfants : dépister, soigner, isoler les malades contagieux qui les approchent et vacciner les enfants dès leur naissance au B. C. G.

Le B. C. G.

Calmette et son collaborateur Guérin ont cherché à atténuer la virulence d'un bacille tuberculeux qui pourrait être introduit dans l'organisme sans qu'il y ait à craindre un réveil de ce bacille, tout en conservant la faculté d'immuniser contre la tuberculose.

Après vingt ans de travaux, Calmette a réussi à atténuer un bacille virulent d'origine bovine et il en a fait une nouvelle souche qu'on appelle B.C.G. (Bacille Calmette-Guérin).

Ce bacille est définitivement et héréditairement atténué il ne peut plus produire la tuberculose, mais il a gardé sa faculté immunisante. Il permet ainsi de supporter des infections occasionnelles qui pourraient tuer l'enfant s'il n'avait pas été vacciné. Ce bacille doit être absorbé vivant par l'enfant. On ne peut donc pas le conserver.

À l'Institut Pasteur, on en fabrique deux fois par semaine. Les particuliers doivent s'adresser à l'Institut Pasteur, qui enverra gratuitement du vaccin fait.

La technique est très simple : dans les dix premiers jours de la vie, donner 3 ampoules à un jour d'intervalle. On les fait absorber dans les premiers jours de la vie parce qu'à cet âge, la muqueuse intestinale absorbe avec très grande facilité les microbes.

Cette vaccination est tout à fait inoffensive et ne produit aucun trouble, ni vomissement ni diarrhée ni chute de poids.

Pour les enfants plus âgés et pour les revaccinations qui doivent se faire entre 3 et 5 ans, elles se font par voie sous-cutanée et doivent être faites par un médecin.

Le chiffre formidable des vaccinés démontre l'excellence du procédé : plus d'un million dans le monde entier. En France, 1 enfant sur 5 est vacciné à sa naissance.

Pour démontrer l'efficacité du B. C. G., le Dr Chaussinand, se servant de pancartes accrochées sur la scène, cite plusieurs observations du Dr Sayé, de Barcelone, savant phtisiologue, qui a observé des familles de tuberculeux souvent pendant plus de vingt ans. Dans une famille où la mère et la tante étaient tuberculeuses, il y avait six enfants. Deux ont été vaccinés au B.C.G. et sont en parfaite santé les quatre autres, non vaccinés, sont morts en bas-âge.

Puis le Dr Chaussinand recommande d'isoler de tout contact tuberculeux l'enfant vacciné, jusqu'à ce que la vaccination ait eu le temps d'agir, c'est-à-dire environ six semaines. Enfin, le B.C.G., étant un vaccin frais, ne peut être conservé plus de huit jours. Passé ce délai, le bacille meurt et le vaccin n'a plus aucune efficacité.

Une salve d'applaudissements salue la fin de cette intéressante conférence et nous croyons être l'interprète de tous en remerciant le conférencier, qui appartient à cette phalange d'élite dont le rayonnement bienfaisant s'étend sur le monde entier, d'avoir

bien voulu sortir de son laboratoire pour éclairer le public sur le terrible fléau qu'est la tuberculose.

À l'Amicale parisienne
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 janvier 1937)
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 janvier 1937, p. 2, col. 7)

L'Amicale parisienne prévient les Parisiens que son assemblée générale pour 1937 se tiendra à la kermesse le dimanche matin, 10 janvier, 16 heures, au Cabaret du taudis (situé près de l'entrée des autos, côté Taberd).

Le Comité.

Séance du comité le vendredi 8 janvier à 18 heures à Gambrinus (rue Catinat).
(Communiqué)

AMICALE PARISIENNE

Assemblée générale ordinaire
du 10 janvier 1937
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 janvier 1937, p. 5, col. 7)
(*Le Populaire d'Indochine*, 12 janvier 1937, p. 3, col. 2)

L'assemblée générale ordinaire de l'Amicale parisienne s'est réunie le dimanche 10 janvier 1937, à 10 h. 30, au jardin de la ville, « Cabaret du taudis », sous la présidence d'honneur de madame Fourteau, doyenne d'âge.

Le président du comité, monsieur Henri Baader, ouvre la séance. Il donne lecture d'une lettre de M. Winzer s'excusant de ne pouvoir venir à la réunion. Il fait connaître que MM. Gantier, Chopin, Neumann ne pourront pas s'y rendre. Le président fait, ensuite, le compte-rendu de l'exercice écoulé.

Le trésorier, monsieur Daniel Langlois, fait connaître à l'assemblée qu'il reste disponible une somme de vingt cinq piastres 09 cents. L'assemblée autorise monsieur D. Langlois à toucher cette somme et à la consacrer à une fête qui sera donnée à la kermesse du timbre antituberculeux, au « Cabaret du taudis » (angle des allées 3 et 8) le mercredi 13 janvier 1937, à 21 h. 30

Les camarades qui désirent participer devront se faire inscrire avant mardi 12 janvier, minuit. Les inscriptions pourront être adressées par correspondance soit à M. H. Baader, 123, rue de Louvain, à Saïgon, soit au *Nouvelliste d'Indochine*, 12, boulevard Norodom, à Saïgon.

Elles seront également reçues au « Cabaret du taudis », dans l'enceinte de la kermesse.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de reporter l'élection de son bureau pour l'exercice 1937 au mercredi 13 janvier 1937, au cours de la fête qui réunira non seulement les anciens, mais également tous les nouveaux qui ignoraient l'existence de l'Amicale parisienne.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de transférer le siège de l'Amicale dans les bureaux du « Nouvelliste d'Indochine », 12, boulevard Norodom, à Saïgon, où M. Breton met très aimablement un local à sa disposition.

Quelques souvenirs sont évoqués par nos camarades Breton, Faurillon, Izzi, Langlois, Fourteau, Baader et Weill et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Le président : H. BAADER
Le vice-président: FAURILLON
Le trésorier: D. LANGLOIS
Le secrétaire: IZZI.
